

PROGRAMME DE L'OPTION GROUPEE
TECHNICIEN(NE) EN PHOTOGRAPHIE

3^e DEGRE DE QUALIFICATION TECHNIQUE • INRACI
INSTITUT DE RADIOELECTRICITE ET DE CINEMATOGRAPHIE
75 AVENUE VICTOR ROUSSEAU • 1190 BRUXELLES • FELSI

INRACI

Le Pouvoir Organisateur de l'INRACI remercie très vivement tous les enseignants qui ont travaillé à l'élaboration, à l'écriture de ce programme et qui l'ont enrichi de leur expérience et de leur regard constructifs.

TABLE DES MATIERES

En guise de préambule.....	1
Remarques générales.....	3
Objectifs de la formation.....	4
Précisions pratiques et méthodologiques.....	5
Grilles des cours.....	8
Profil de formation.....	9
Création graphique assistée par ordinateur.....	19
Histoire de l'art.....	26
Analyse de l'image.....	30
Histoire de la photographie.....	33
Technologie de la photographie.....	36
Technologie de l'image numérique.....	42
Multimédia.....	45
Traitement de l'image numérique.....	50
TP de photographie.....	53
Prépresse.....	60
Gestion.....	63
Exemples de situations d'apprentissage.....	69

EN GUISE DE PREAMBULE

C'est dans le moniteur belge du 12 août 1939 qu'ont été publiés les premiers statuts de l'asbl INRACI-NARAFI qui, un mois plus tard, a ouvert les portes de l'Institut de Radioélectricité et de Cinématographie à deux sections : la radioélectricité et le film. Aujourd'hui, en secondaire, il existe deux orientations : une option « électronique » qui mène à l'obtention du diplôme de Technicien(ne) en électronique et une formation qui mène à l'obtention du diplôme de Technicien(ne) en photographie. Ecole libre non-confessionnelle, l'INRACI s'est affiliée à la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants) fondée en 1978 et reconnue notamment dans l'article 74 du décret « Missions ». La FELSI se caractérise par son pluralisme et sa non-confessionnalité. Moins rigides parce que moins liées aux institutions politiques ou administratives, les écoles de la FELSI se démarquent par des choix philosophiques ou pédagogiques originaux. L'enseignement dispensé au sein de la FELSI visera à favoriser et à expliciter clairement le respect des valeurs inhérentes au projet éducatif : l'esprit de tolérance, l'honnêteté intellectuelle, la recherche de la plus grande objectivité possible, le rejet justifié de tout recours à des dogmes, à l'argument d'autorité, à l'irrationnel. L'INRACI a opté pour le décret daté du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté.

D'emblée l'orientation pédagogique a mis en exergue à la fois une formation spécifique pointue et une orientation humaniste certaine.

Hier comme aujourd'hui, l'INRACI a veillé et veille à donner aux élèves la possibilité de s'insérer le plus harmonieusement et le plus complètement possible dans un monde en perpétuelle transformation.

Devenir autonome, accéder aux études supérieures, devenir citoyen responsable, maîtriser les outils d'une profession, tels sont les objectifs que l'INRACI s'est fixés.

Pour cela, notre établissement se veut un lieu d'apprentissage collectif qui incite l'élève à prendre conscience de certaines réalités et valeurs.

L'INRACI fonde son enseignement sur l'esprit critique, l'analyse concrète des situations, la confrontation des sources, ce qui implique nécessairement un débat démocratique.

L'école accorde aussi beaucoup d'importance à la rigueur, à l'exigence, à la discipline librement consentie ; en outre, elle se veut un lieu d'effort, de dépassement de soi, d'échanges, d'acquisition de savoirs et de savoir-faire.

Dans cette perspective, l'INRACI met entre autres en évidence l'autonomie, aussi bien psychologique, intellectuelle qu'organisationnelle, l'intégration, l'autoformation et la recherche du sens, la confiance en soi, l'appropriation des savoirs et des connaissances, ainsi que le non-dogmatisme.

La photographie est un art mais aussi un savoir en même temps qu'un savoir-faire. C'est pourquoi nous avons, dès la création de cette orientation, opté pour une solide formation technique permettant aussi l'exploitation maximale de la créativité et du sens esthétique. La formation polyvalente qui est proposée à l'élève lui permet d'acquérir la maîtrise des techniques photographiques de même que les principes d'esthétique, d'éclairage et de composition.

Par nos infrastructures performantes et par le souci d'avoir un équipement professionnel, nous sommes attentifs à la formation pratique de nos élèves, formation que nous souhaitons au plus près de la réalité.

REMARQUES GENERALES

Le programme d'études s'inscrit dans les orientations définies par le décret établissant les missions de l'école (décret du 24 juillet 1997).

Le décret s'applique à l'enseignement subventionné par la Communauté française.

Le pouvoir organisateur détermine et précise un programme qui doit permettre d'atteindre les compétences fixées par le gouvernement (article 5 paragraphe 8).

Le programme se pose comme étant « un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques ».

Une Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.) a proposé au gouvernement des profils de formations (PF) –entre autres celui du photographe. Ce dernier a été élaboré à partir d'un profil de qualification (P.Q.). Ceux-ci PQ et PF ont été approuvés par la Commission Consultative du secteur 6 « Arts appliqués » en date du 20 novembre 2008. Le profil de qualification (PQ) détermine les fonctions du travail, les activités relatives à chaque fonction et les compétences à maîtriser pour exercer en l'occurrence le métier de photographe.

Le profil de formation (PF) (document intermédiaire entre le PQ d'une part, et, d'autre part, les programmes d'études qui relèvent de la compétence exclusive des réseaux et/ou des pouvoirs organisateurs) présente, quant à lui, les compétences à acquérir pour obtenir le certificat de qualification.

Le programme est élaboré en terme de compétences, compétences que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré. Mais comme il a été fait état précédemment, il ne peut être question d'occulter une approche humaniste des études.

De même, on ne peut ni ignorer ni nier la possibilité d'accéder à tout type d'enseignement supérieur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Actuellement, le marché de l'image est en continuelle évolution. Les techniques et les équipements se modifient très vite. Le métier s'installe dans une dynamique de diversification/spécialisation qui exige des professionnels une importante capacité d'adaptation aux techniques mais aussi une grande ouverture culturelle ainsi que de solides notions commerciales et de gestions.

Le profil de formation met en exergue les caractéristiques liées aux activités dans lesquelles les futurs techniciens en photographie pourront s'engager.

Les professionnels se répartissent comme suit :

- dans les laboratoires de façonnage (gros laboratoires et « minilabs ») ;
- dans les laboratoires professionnels ;
- dans les services photographiques intégrés aux administrations, aux grosses entreprises, aux services de la recherche, de la santé,... ;
- dans les services de presse et de l'audiovisuel ;
- dans les agences publicitaires ;
- dans les studios de prises de vues professionnels ;
- dans les petites structures indépendantes de publicité, de reportage et de l'édition,...

Le technicien de la photographie a une compétence globale qui l'autorise à :

- effectuer des prises de vues fixes ou animées limitées aux possibilités de l'appareil photographique et/ou de la caméra vidéo légère (par caméra légère, il faut entendre un outil grand public) ;
- corriger et modifier les épreuves à l'aide de l'outil informatique (logiciels spécifiques), les mettre occasionnellement en page ;
- mettre les captures sur supports divers (numériques, l'internet), les développer et les tirer sur papier ;
- monter et sonoriser occasionnellement un diaporama, un vidéogramme de courte durée ;
- assurer des travaux de maintenance de premier niveau ;
- commercialiser des équipements, des consommables et des services

L'élève sera aussi capable d'acquérir les moyens techniques dont il pourra se servir pour nourrir ses facultés d'expression. Il sera capable de développer une réflexion esthétique et sera à même de juger une production, il pourra donc l'améliorer et se remettre en question

Au-delà de ces précisions, la formation que l'INRACI souhaite dispenser aux élèves prend aussi en compte des objectifs plus généraux comme privilégier la réflexion menée avec une constante honnêteté intellectuelle, mettre en avant l'esprit de tolérance, faire en sorte que l'élève soit capable de créer, d'innover, qu'il soit capable d'actualiser ses connaissances, son savoir-faire.

Dans cette perspective, le présent programme est donc susceptible d'être sans cesse réajusté.

PRECISIONS PRATIQUES ET METHODOLOGIQUES

LE PROGRAMME

Est un référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification. Il explicite, notamment, les orientations éducatives, pédagogiques et professionnelles.

LES ACTIVITES

Opération par laquelle est assurée la réalisation d'une tâche indispensable dans le processus de la production souhaitée.

LA TACHE

Description succincte du travail à exécuter.

LES FONCTIONS

Les fonctions sont des référentiels d'activités, des regroupements cohérents d'activités et de compétences.

Elles sont de deux types :

- spécifiques ou opérationnelles : elles portent sur la maîtrise d'une tâche ou d'un acte technique. Concrètes et circonscrites, elles concernent directement l'exercice de la profession ;
- générales : elles sont évidemment associées à la polyvalence.

En outre, les fonctions comportent des activités, des conseils méthodologiques et pédagogiques et des compétences à maîtriser.

INDICATEUR DE MAITRISE

Degré d'appropriation évaluable des acquis en rapport avec l'activité produite.

LES CONTENUS

- opérationnels : ils sont liés au développement des compétences et permettent la concrétisation des activités.
- associés : ils désignent les savoirs nécessaires pour entreprendre les apprentissages qui permettent le développement des compétences.

LES OBJECTIFS

- Objectif général : compétences visées au terme d'un cycle.
- Objectif obstacle : est basé sur les représentations des élèves. Il définit l'objectif à dépasser lors de l'activité. Exemple pour le cours d'histoire de l'art : peindre comme Pollock c'est un jeu d'enfant ; le romantisme en peinture se caractérise uniquement par des sujets relatifs à la mélancolie et à la rêverie ; le pop art présente toujours des sujets gais et légers,...

PRE-REQUIS

Savoirs que les élèves ont acquis précédemment.

PRE-ACQUIS

Savoirs et savoir-faire acquis par les élèves tout au long de leur vie.

SEQUENCE DIDACTIQUE

Moments pédagogiques mis en œuvre pour assurer la construction du savoir par les élèves.

Elle repose sur des questions qui doivent susciter la réflexion.

EVALUATION FORMATIVE

Evaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier les progrès accomplis par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage.

EVALUATION SOMMATIVE

Epreuve située à la fin d'une séquence d'apprentissage.

Elle vise à établir le bilan des acquis des élèves.

LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Doit permettre à l'élève d'exercer les compétences. En confrontant l'étudiant à une situation perçue comme nouvelle, elle suscite sa motivation. Il s'agit pour l'apprenant(e) de transférer ses savoirs (cognitifs et opérationnels) dans une contextualisation définie par l'enseignant. Ce dernier prendra soin de préciser le cadre de l'exercice, il mentionnera les outils et le matériel indispensables dont l'élève doit se munir, il explicitera aussi clairement les exigences et les obstacles (comme par exemple le délai d'exécution) .

LES COMPETENCES

Une compétence est une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches

Le profil de formation précise et classe les compétences.

CM : compétences à maîtriser au niveau CQ6 ;

CE : compétences à exercer au cours de la formation qualifiante mais dont la maîtrise relève soit de la pratique professionnelle (CEP), à travers des stages d'insertion professionnelle, soit se réfère à un autre niveau de formation (CEF).

Les cours de l'option groupée se conçoivent en interaction ; l'enseignement se pense en terme interdisciplinaire. A partir d'un projet global, le travail en commun et l'approche décloisonnée doivent aboutir à une meilleure appréhension de la formation. Le corps enseignant travaille en équipe, pense et fonctionne dans le cadre d'une problématique organisationnelle des objectifs.

Il ne suffit pas de regarder pour voir. La « déculturation » prônée par certains penseurs, si elle peut signifier une absence de contrainte, repose sur un non-sens. La prise en compte d'une formation technique, historique, sociétale s'avère indispensable pour saisir à la fois la forme et le contenu de la formation.

Les modes d'évaluation – le plus souvent collectifs- clairement définis sont portés à la connaissance de l'élève. Ils sont élaborés afin de permettre une remise en question et une remise à jour des connaissances ; ils poussent aussi l'élève à synthétiser des matières et à maîtriser l'acquis.

L'autonomie, l'ouverture d'esprit et la faculté de s'adapter sont des concepts essentiels pour s'insérer dans la profession. Pour ce faire, l'élève est amené à fréquenter la bibliothèque aussi bien « classique » qu'Internet afin de consulter plusieurs sources, de manipuler des index, de rédiger une bibliographie .

La bibliothèque se pose comme un instrument d'autonomie qui donne à l'élève la possibilité de réaliser des travaux de recherche – qui serviront à la préparation des prises de vues.

La photographie – qui passe du statut de preuve, de trace à celui d'art – organisée en objet de discours (Barthes) est un médium, un support d'images et possède donc des critères critiques qui lui sont propres. La photographie, bien évidemment, fait également l'objet d'une approche technique mais la création et l'expression ne peuvent être abstraites de son concept. L'élève réalise un produit fini. Il s'agit donc de travailler en interdisciplinarité – entre cours pratiques, théoriques et techniques. Cette formation discursive, dont on ne peut faire l'économie, permet de s'approprier un savoir et définit un champ d'application qui individualise une pratique, qui détermine une identité spécifique.

De par les relations croisées qui s'instaurent, il est essentiel de trouver une synchronisation entre les cours. Les matières théoriques sont suivies par des séances d'exercices qui poussent l'élève à appliquer de nouvelles notions.

Une collaboration entre les responsables de différents cours doit permettre de mettre en place une structure (horizontale et verticale) qui fera en sorte que l'élève, à la fois, maîtrise mieux la rédaction d'un cahier des charges et formule plus aisément une approche critique par exemple.

Les différents cours se croisent, s'anticipent, se préparent l'un l'autre pour conduire à une formation la plus complète possible. Mais quel que soit le domaine considéré, il faut fixer le vocabulaire. La formulation précise devient un matériau qui assigne à un métier ses particularités et qui dégage des rapports de sens dont on ne peut se passer.

La photographie, nécessairement, se réfère à la culture de l'image. Il est donc opportun de mettre l'élève en contact avec celle-ci (par la fréquentation des musées, galeries, des salons professionnels, des studios, des entreprises,...) pour qu'il puisse affiner sa perception et replacer la photographie dans un contexte artistique élargi. Les élèves participent aussi activement à la réalisation d'expositions.

La grille des cours et le programme visent à procurer à l'élève un enseignement cohérent, un enseignement qui a du sens.

Grâce à la mise en pratique d'un travail d'équipe éprouvé au quotidien, les cours sont susceptibles d'être remis en cause et sont ouverts à de nouveaux développements

GRILLE DES COURS

Options groupées		
	5ème	6ème
Création graphique assistée par ordinateur	3	
Histoire de l'art	1	1
Analyse de l'image		2
Histoire de la photographie	2	
Technologie de la photographie	2	
Technologie de l'image numérique	2	
Multimédia		4
Traitement de l'image numérique	3	4
TP de photographie	5	5
Prépresse		1
Gestion	1	2

PROFIL DE FORMATION

Fonction 1 : Recevoir des commandes de prises de vues

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
		1.1. Analyser les données d'une commande ou d'un cahier de charges.	1.1.1. Cerner et hiérarchiser les éléments constitutifs d'une commande : produit(s) à réaliser, destination, objectif(s) poursuivi(s), intention(s) à exprimer, contraintes à respecter (contraintes techniques, esthétiques, financières, temporelles).	X			X						X		
	1.1.2. Evaluer la faisabilité technique de la commande: équipements et accessoires nécessaires, processus et procédés (prise de vue, laboratoire), quantités, normes de qualité.	X			X						X			X	
	1.1.3. Rechercher toutes les informations complémentaires nécessaires (catalogues des fournisseurs, sous-traitants, banques de données, revues professionnelles, ouvrages de référence, location d'équipements, casting, prix, etc.).	X									X			X	
1.2 Faire une offre au client (prix et délais).	1.2.1. Calculer les différentes composantes du coût d'une commande (main d'œuvre, consommables, matériels et équipements, déplacements, décors, locations, casting, sous-traitance, copies, droits d'auteur, etc.)	X											X		
	1.2.2. Établir le prix de revient d'une commande.	X											X		
	1.2.3. Eventuellement, proposer au client des options alternatives moins coûteuses.	X											X		
	1.2.4. Présenter et argumenter diverses options possibles en réponse à la commande soit en adaptant des solutions déjà expérimentées, soit en testant des réponses nouvelles.	X			X						X			X	

Fonction 2 : Préparer les prises de vues.

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
2.1. Etablir un croquis prévisionnel ou un story board ou en tenir compte s'il accompagne la commande.	2.1.1. Traduire les options relatives : ◇ aux procédures et procédés, ◇ à la composition et à la mise en situation, ◇ aux techniques (matériel, éclairage).	X			X						X			X	
	2.1.2. Tenir à jour un fichier d'informations relatives à des commandes antérieures avec mention des différences du réalisé par rapport au prévisionnel.			X											
2.2. Définir les moyens et les techniques susceptibles d'exprimer les intentions du client et de répondre à ses attentes.	2.2.1. Identifier et choisir le matériel de prises de vues adéquat.	X							X		X			X	
	2.2.2. Choisir un style de composition, en combinant les propriétés expressives et esthétiques des composants (formes, volumes, couleurs, matières, environnement) en fonction du sujet.	X			X	X	X	X						X	
	2.2.3. Choisir un cadrage.	X			X	X	X	X			X			X	
	2.2.4. Proposer un type d'éclairage.	X			X	X	X	X						X	
2.3. S'intégrer dans ou diriger des équipes de professionnels (stylistes, décorateurs, photographes, mannequins, techniciens, etc.)	2.3.1. Communiquer (par écrit, oralement, graphiquement) d'une manière claire pour l'équipe			X											
	2.3.2. Traduire sa méthode de travail et ses intentions de manière précise			X											
2.4. Rassembler l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation, en planifiant leur mise en place.	2.4.1. Choisir un mode opératoire (processus, procédés, matériels, implantation).	X								X	X			X	
	2.4.2. Identifier les caractéristiques des matériels et consommables éventuels, disponibles sur le marché.	X							X						
2.5. Réaliser un décor courant en mettant en œuvre des matériaux et produits traditionnels.	2.5.1. Identifier et respecter les dimensions relatives (sujet, fond, éloignement).	X			X						X			X	
	2.5.2. Identifier et respecter les associations de couleurs et de densités différentes.	X			X						X			X	

Fonction 3 : Effectuer des prises de vues.

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
3.1. Utiliser le matériel de prises de vues.	3.1.1. Choisir, suivant le type d'appareil sélectionné, le support d'enregistrement adéquat en tenant compte de la quantité et de la qualité demandées.	X							X	X	X			X	
	3.1.2. Résoudre des problèmes concrets d'optique et de photométrie relatifs : <ul style="list-style-type: none"> ◇ aux caractéristiques des lentilles et aux types d'objectifs ; ◇ à la netteté, à la profondeur de champ et à l'hyperfocale ; ◇ aux aberrations chromatiques et géométriques ; ◇ aux caractéristiques de la lumière et à ses manipulations. 	X						X		X			X		
	3.1.3. Identifier et exploiter les fonctions et les possibilités des matériels photo et vidéo, suivant : <ul style="list-style-type: none"> ◇ types d'appareils ; ◇ standards, formats, résolutions ; ◇ systèmes de mise au point ; ◇ objectifs ; ◇ appareils de mesures et de contrôles ; ◇ photographie générale, ◇ photomacrographie. 	X							X		X			X	
3.2. Utiliser les matériels d'éclairage.	3.2.1. Identifier et exploiter les fonctions et les possibilités des différents types de lumières.	X							X	X				X	
	3.2.2. Identifier et exploiter les différents types de façonneurs.	X												X	
	3.2.3. Identifier et exploiter les différents types de filtres.	X							X					X	
	3.2.4. Interpréter les données des appareils de contrôle.	X												X	

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Prépresse
3.3. Appliquer les techniques de prises de vues photographiques.	3.3.1. Identifier et appliquer les techniques et les figures de la rhétorique de l'image pour réaliser des photos : <ul style="list-style-type: none"> ◇ de portraits, ◇ de mode et/ou de personnages en situation, ◇ de natures mortes et d'objets, ◇ d'architecture et de décoration, ◇ de reportages , ◇ de publicité (avec ou sans maquette), ◇ macro, ◇ création et recherche. 	X				X	X	X			X			X	
	3.3.2. Contrôler les différentes composantes de la prise de vue (réglages, appareils et accessoires, direction de la lumière, positions relatives sujet/appareils, maquillage, spécificités des capteurs, etc.)	X									X			X	
	3.3.3. Identifier et appliquer les techniques particulières pour effets spéciaux.	X									X				
3.4. Apporter un « plus » à l'image par sa créativité, son sens esthétique, son sens critique.	3.4.1. Tenir compte des grandes tendances de l'histoire de la photographie et des courants esthétiques en matière de composition de l'image.	X				X	X	X						X	
	3.4.2. Expérimenter de nouvelles techniques de travail, de nouveaux produits, de nouveaux concepts esthétiques.	X				X	X	X			X			X	
3.5. Appliquer les techniques de prises de vues en vidéo légère.	3.5.1. En appliquant la syntaxe de l'image vidéo, choisir un cadrage et appliquer les techniques de tournage.	X				X	X	X			X				
	3.5.2. Interpréter et appliquer les différentes techniques de prise de vues et de sons.	X									X				
	3.5.3. Assembler différents plans.	X									X				
	3.5.4. Archiver les captures.	X									X				

Fonction 4 : Fournir les épreuves réalisées et corrigées sur un support.

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
4.1. Développer les supports argentiques	4.1.1. Identifier les formats et types de films à développer.	X							X						
	4.1.2. Sélectionner et utiliser les matériels et chimies nécessaires pour traiter les films et les surfaces sensibles.	X							X						
	4.1.3. Préparer les solutions pour les bains.	X							X						
	4.1.4. Appliquer les notions fondamentales de densitométrie monochrome et de colorimétrie.	X							X						
	4.1.5. Appliquer une méthode d'analyse et de contrôle avant tirage.	X							X						
	4.1.6. Utiliser le matériel de tirage.	X							X						X
	4.1.7. Présenter les épreuves en utilisant les accessoires de présentation.	X												X	
	4.1.8. Archiver les supports.	X							X					X	
4.2. Utiliser l'outil informatique.	4.2.1. Identifier et utiliser les éléments constitutifs d'une configuration micro informatique et des périphériques associés (architecture du poste de travail, interface graphique, échanges d'informations entre documents, liaisons en réseau, à l'internet).	X			X						X	X			
	4.2.2. Numériser les supports analogiques.	X										X			
	4.2.3. Améliorer les captures en mettant en œuvre les fonctions de logiciels professionnels : <ul style="list-style-type: none"> ◇ logiciels de traitements d'images et un pilote de prise de vue, ◇ gestion d'une chaîne graphique calibrée de la prise de vue aux périphériques de sortie, ◇ archivage des images en utilisant une méthode de travail (légendes pour la photothèque), ◇ un logiciel de mise en page. 	X			X					X	X		X	X	
	4.2.4. Utiliser les accessoires de présentation, tout en suivant les données du cahier des charges.	X			X						X				

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Prépresse
		4.2.5. Monter un vidéogramme et/ou un diaporama.	X									X			
	4.2.6 Ouvrir une galerie WEB.	X									X				
	4.2.7. Mettre les captures sur un support papier et numérique.	X							X			X		X	X
	4.2.8. Utiliser le « F.T.P. » (Fichier, Transfert, Protocole).	X			X						X				
	4.2.9. Transmettre les captures par l'internet.	X			X					X	X				
4.3. Valoriser la présentation finale des images.	4.3.1. Situer l'image dans le contexte de la présentation.	X			X									X	
	4.3.2. Réaliser une finition adéquate.	X			X									X	
Fonction 5 : Assurer la maintenance de premier niveau.															
5.1. Organiser la maintenance.	5.1.1. Collationner et interpréter les documents constructeurs, fichiers techniques, instructions internes, coordonnées des services après vente, trousse d'outillage, appareils de mesures et de contrôle, etc.														
	5.1.2. Archiver tous documents professionnels selon un mode de classement.														
5.2. Procéder aux entretiens préventifs courants (nettoyages, vérifications prescrites par les fabricants, etc.) dans les limites de la garantie du constructeur.	5.2.1. Entretien de l'outillage et le matériel selon les directives des fabricants.	X												X	X
	5.2.2. Utiliser l'anglais technique.	X												X	X
5.3. Diagnostiquer les causes du dysfonctionnement d'un appareil en référence aux documents des constructeurs.	5.3.1. Appliquer une méthodologie conduisant à un diagnostic : analyser une situation, formuler une hypothèse, consulter des références, rendre compte.	X												X	
	5.3.2. Donner un avis sur l'opportunité de remise en état d'un matériel.		X	X											
	5.3.3. Prendre contact avec le service après vente du constructeur.			X											

Fonction 6 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement.

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
6.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	6.1.1. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention du travail.	X												X	
	6.1.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	X												X	
	6.1.3. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.	X												X	
6.2. Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène.	6.2.1. Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.	X												X	
	6.2.2. Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation de produits et/ou des situations de travail.	X												X	
	6.2.3. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.	X												X	
	6.2.4. Ranger le matériel après toute opération.	X			X						X			X	
6.3. Appliquer les règles d'ergonomie.	6.3.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).	X												X	
	6.3.2. Adopter une attitude qui ne génère aucun effet physique néfaste.	X			X						X			X	
6.4. Appliquer la législation en matière d'environnement.	6.4.1. Respecter les réglementations en matière d'environnement.	X			X						X			X	
	6.4.2. Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur.	X												X	

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Prépresse
	6.4.3. Trier, stocker les déchets dans le respect des législations, réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	X			X						X			X	
	6.4.4. Evacuer les déchets en respectant les réglementations en vigueur.	X			X						X			X	
Fonction 7 : Assurer la commercialisation des appareils, des produits, des services.															
7.1. Organiser l'espace commercial.	7.1.1. Gérer les aires de stockage.			X											
	7.1.2. Optimiser la présentation des produits.			X											
7.2. Informer, conseiller et convaincre la clientèle.	7.2.1. Rencontrer la clientèle en s'informant de ses besoins et de ses desiderata.			X											
	7.2.2. Identifier les produits et services offerts et les produits répertoriés dans les catalogues des fabricants.				X										
	7.2.3. Expliquer les différences objectives entre marques différentes d'un même produit et entre produits différents d'une même marque.				X										
	7.2.4. S'informer des innovations techniques, de l'évolution des tendances.	X			X				X						
	7.2.5. Faire une offre de prix.	X											X	X	
	7.2.6. Respecter le cahier des charges et les conditions générales.	X			X						X		X	X	
	7.2.7. Proposer diverses modalités de paiement.			X											
7.3. Conclure la vente et assurer le suivi.	7.3.1. Etablir un contrat de vente, en indiquant les limites du service.			X											
	7.3.2. Rédiger une facture.	X										X			
	7.3.3. Régler les situations conflictuelles éventuelles.			X											

Fonction 8 : S'intégrer dans le milieu professionnel.

Activités	Compétences	CM	CEF	CEP	CGAO	Histoire de l'art	Analyse image	Histoire de la Photo	Technologie de la photographie	Technologie de l'image numérique	Multimédia	Traitement de l'image numérique	Gestion	TP de photographie	Préresse
8.1. Communiquer avec la hiérarchie, les fournisseurs et fabricants, les collègues en adaptant les techniques, les supports, les messages aux différentes situations.	8.1.1. S'exprimer avec précision dans diverses situations de communication.	X			X	X	X	X	X		X			X	
	8.1.2. Synthétiser une communication orale ou écrite sous la forme d'un mémo.	X			X									X	
	8.1.3. Préparer, animer et évaluer une réunion professionnelle.			X											
	8.1.4. Rédiger tout type d'écrit professionnel à partir de consignes, de mentions manuscrites ou d'informations à collecter.	X			X				X		X			X	
8.2. Participer à l'adaptation et à la formation du personnel à un poste de travail, à l'utilisation de nouvelles techniques ou de nouveaux produits, au respect des règles de sécurité et d'hygiène.	8.2.1. Se tenir au courant des évolutions techniques et commerciales.			X											
	8.2.2. Actualiser son fichier clients, ses tarifs.			X									X		
8.3. Se tenir au courant des évolutions de la profession, des matériels et produits nouveaux.	8.3.1. Participer aux rencontres professionnelles et artistiques.	X				X	X	X						X	
	8.3.2. Tenir compte de l'évolution des tendances artistiques.	X			X	X	X	X			X			X	
	8.3.3. Assurer l'éveil et la veille technologiques.	X							X	X	X				
8.4. Replacer son activité professionnelle dans le cadre général de l'entreprise et de son fonctionnement.	8.4.1. Avoir une vue d'ensemble de l'activité des entreprises.			X											
	8.4.2. S'adapter aux contraintes de la profession.			X											
	8.4.3. Se positionner dans la chaîne graphique.	X			X							X			X
8.5. Tenir compte de la dimension humaine du métier, des contraintes de gestion, des contraintes juridiques et réglementaires ; exploiter une documentation juridique pour déterminer les droits et obligations liés à l'exercice de la profession.	8.5.1. Identifier ses droits et devoirs en respectant les règles éthiques et déontologiques du métier.	X			X						X			X	
	8.5.2. Justifier ses démarches photographiques.	X			X	X	X	X						X	
	8.5.3. Identifier les bases de la protection sociale.		X										X		
	8.5.4. Identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle.			X									X		
	8.5.5. Identifier et appliquer le droit à l'image.	X			X						X			X	
	8.5.6. Identifier et appliquer le droit d'auteur.	X			X	X	X	X			X			X	

CREATION GRAPHIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (CGAO)

1 Esprit général du cours

Lieu d'une communication, l'image suppose une approche sur différents plans qui se recourent et se complètent. Ceux-ci concernent les capacités :

- De lire et d'analyser les images de communication.
- De structurer les images.
- De réaliser techniquement celles-ci à l'ordinateur.

1.1 L'organisation du cours de CGAO se base sur deux axes principaux: le premier, regroupe un ensemble de nouvelles compétences relatives à la discipline et l'autre fait appel aux compétences transversales basées sur une interaction avec d'autres cours de la section.

1.2 La méthode utilisée se veut active et en lien étroit avec la vie professionnelle. Il se concevrait mal, en effet, que le professeur s'en tienne à une transmission de notions savantes. Le questionnement permanent, le travail de groupe, les techniques de créativité et d'entraînement mental, les mises en situation issues du monde professionnel seront donc constamment sollicitées au plan des applications.

L'apprenant(e) pense, puis réalise sur ordinateur les aspects graphiques d'une « œuvre multimédia ». Son travail associe des talents artistiques à de l'habileté technique. Il(elle) dessine, via un logiciel informatique, des signes graphiques. Il(elle) dispose de façon harmonieuse les textes, les illustrations, les photos, et agence l'ensemble de façon adéquate. Il(elle) utilise de multiples ressources visuelles existantes. L'apprenant(e) doit être capable de faire du traitement d'images sur ordinateur. À cet effet, il(elle) recourt à des logiciels spécialisés qui lui permettent de procéder à des corrections. Il(elle) connaît les formats de compression d'images et leurs normes. L'apprenant(e) a une bonne connaissance technique des outils graphiques sur ordinateur. Il(elle) a le sens de l'harmonie, de l'équilibre et du message visuel. Il (elle) sait créer un style, adapté au produit à réaliser et ce, en respect avec les demandes et les courants artistiques du marché professionnel graphique.

2 Objectifs généraux du cours

- Amener l'étudiant(e) à s'inspirer de documents de référence au niveau esthétique et technique.
- Amener l'étudiant(e) à percevoir les principes esthétiques et techniques qui soutiennent les logiques organisatrices d'un document existant.
- Apprendre à définir et analyser les différents éléments constitutifs d'un visuel.

- Apprendre à concevoir et à réaliser des images de communication synthétiques efficaces et en rapport avec la mouvance esthétique du moment.
- Multiplier les occasions de jouer créativement l'image (reproduire, isoler, transformer, associer, etc).
- Apprendre à exploiter les possibilités logicielles et matérielles.
- Stimuler la créativité et ainsi permettre à l'étudiant(e) de faire éclore sa personnalité.
- Apprendre l'utilisation d'un vocabulaire de référence aux arts graphiques.
- Apprendre les différentes étapes et l'insertion dans la chaîne de production graphique.
- De manière plus générale, positionner l'apprenant(e) dans une situation d'apprentissage stimulante, plus proche de ses centres d'intérêts, il est alors acteur de son apprentissage.
- Développer un esprit d'analyse et de synthèse.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun des élèves.
- Apprendre à se gérer au sein d'une équipe de travail.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ; assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

3 Compétences générales du cours

L'étudiant(e) sera capable de

- Reconnaître les structures et les facteurs constituant la communication visuelle et en dégager les fonctions possibles agissant en complémentarité ou en concurrence.
- Régler et organiser les éléments constitutifs qui coexistent au sein d'un visuel (textes, images diverses, slogans, etc.) de manière variée, claire, liée au sens.
- Faire preuve de sens esthétique dans ses choix, tant au niveau des éléments

constitutifs de son visuel que de la qualité de son message.

- Utiliser un vocabulaire relatif aux arts graphiques.
- Répondre aux critères d'une commande (simulation).
- S'insérer dans les différentes étapes de la chaîne graphique.
- Proposer des solutions techniques et esthétiques variées et en relation avec la mouvance et la demande du marché graphique lors de la préparation des visuels.
- Exploiter les possibilités logicielles et matérielles.
- Développer son sens créatif et sa personnalité au travers des applications.
- Se gérer relationnellement au sein d'une équipe de travail.
- S'analyser et s'auto-évaluer, émettre et recevoir les critiques constructives en relation avec le travail effectué.

4 Composition et mise en page

4.1.Objectifs

- Préparer des projets et avant-projets personnels en vue du travail à l'ordinateur.
- Penser et agir de manière cohérente sur les constituants matériels et plastiques des projets de communication graphique afin d'en assurer l'efficacité.
- Concevoir et réaliser des messages graphiques structurés et riches en significations.
- Stimuler la créativité, l'originalité et les sens esthétique et critique dans la création d'images et de textes médiatiques qui leur sont associés et ainsi permettre à l'étudiant(e) de posséder, dans cet esprit, un arsenal de techniques créatives.
- Structurer une critique constructive (et surtout une autocritique) à l'égard de la lisibilité, de l'intelligibilité et de l'expressivité d'un message graphique.

4.2 Compétences

- Choisir les techniques graphiques les plus adéquates à un (avant-)projet. En maîtriser l'usage, l'esprit et les effets.
- Mettre en page un document, en réponse à une commande, en utilisant et en agençant de manière pertinente tous les paramètres de composition, d'esthétique, de communication efficace.
- Motiver ses choix au point de vue de la lisibilité, de la cohérence, de la compréhension, de la conformité, de la communication du document par rapport au cahier des charges.

4.3 Note méthodologique

Dans cette partie du cours, comme dans l'ensemble de celui-ci, le professeur veille à intégrer les essais dans le cadre des projets eux-mêmes. En effet, la prise de conscience personnelle des erreurs de l'étudiant(e) ou de son évolution, la réflexion sur l'amélioration possible de son étude constituent une base principale de travail.

Le professeur veillera donc, au travers des situations-problèmes qu'il propose, à ce que l'élève varie ses propositions et expérimente des supports et des moyens nouveaux. Il suscitera par ailleurs la réflexion sur l'usage logique des moyens et techniques avec l'effet poursuivi et/ou obtenu.

L'enseignant(e) ne veut en aucun cas en arriver à une exécution conforme des avant-projets sans que lui-même et l'étudiant(e) n'y apportent un regard critique.

L'élaboration d'avant-projets semble la base d'un travail et d'une réflexion de qualité. Si celui-ci ne doit pas être nécessairement « achevé » au plan graphique, il doit néanmoins répondre à une volonté claire et structurée de la pensée graphique de l'élève.

Un exercice qui constitue une manière rapide et professionnelle de matérialiser la pensée et de préparer le travail à l'ordinateur reste l'objectif opérationnel essentiel.

Contenus opérationnels	Contenus associés savoirs	Indicateur de maîtrise et de compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en page, organiser un lay-out. • Gérer un espace plastique. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation pertinente de l'espace. • Le cadrage. • Le point de vue, les plans cinématographiques, les dispositions axiales, diagonales, décentrées. • Les procédures générales organisant la mise en page (jeu des pleins et des vides, rythme, rappels, correspondances, alignement, lignes de force, points d'accroche, contrastes). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) peut mettre en page du texte et des images en ordonnant son travail selon des intentions plastiques conscientes et précises. Il est sensible à l'équilibre des pleins et des vides, à la cohérence formelle et expressive des images, à la typographie ainsi qu'à la lisibilité du document. • Il produit des avant-projets et déclinaisons acceptables de ses propositions et choisit parmi ses projets en argumentant avec pertinence celui qui répond le mieux à la demande. Il justifie ses choix en fonction de leur lisibilité, de leur intelligibilité, de leur originalité et de leur expressivité. • Il fait appel à sa personnalité.
<ul style="list-style-type: none"> • Articuler le style d'un document (caractère de la typographie, cohésion formelle). • Penser l'organisation colorée. • Appliquer des démarches créatives. • Isoler et combiner les composants de sens. • Planifier les étapes de création d'un document. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles typographiques. • Synthèse additive et soustractive. • Les rapports de valeurs. • L'organisation de la couleur. • L'expression psychologique attenante à une couleur. • La rhétorique de l'image. • Les acquis pratiques des autres cours (studio, prises de vues, analyse de l'image...). • La méthodologie de conduite d'un projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) met en relation adéquate la photographie, l'image et le texte tant au plan de la forme que de l'expression. • L'apprenant(e) pense et organise la couleur de manière cohérente et en relation avec l'expression recherchée et la finalité du document. • L'apprenant(e) comprend et crée des rapports nouveaux entre les signes et/ou les images. Il dégage le sens des combinaisons qu'il propose et en évalue avec pertinence l'efficacité et l'originalité au regard du problème posé. <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conçoit et réalise une

<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les différentes étapes. • Identifier les procédés mentaux et techniques de création. • Évaluer les modes les mieux adaptés à la création en fonction de la demande. • Communiquer visuellement un message. • Déterminer le style graphique du document à produire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de la transcription infographique. • Les finalités techniques existantes. • Théorie des couleurs. • Notions de composition et de communication. • Notions de typographie. • Notions de formes et formats. • Notion d'imposition. • Notion de linéature. 	<p>production personnelle d'images médiatiques à partir de consignes données.</p> <ul style="list-style-type: none"> • planifie les étapes de réalisation. • respecte le contrat (exécutant-client). <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conçoit et produit des documents médiatiques personnels cohérents du point de vue de leurs composants (couleurs, typographie, images, mise en page, etc.). • effectue un choix judicieux des polices et attributs graphiques. • agence ces différents paramètres tant au niveau de la forme que de l'expression.
---	---	---

5 Connaissance de la chaîne graphique et des ressources techniques

5.1 Objectifs

- Assurer une connaissance des logiciels professionnels de base dans leur version la plus récente possible.
- Permettre une bonne compréhension des particularités fondamentales des différents types de formats de fichiers.
- Pouvoir choisir une voie de réalisation et une méthode de traitement des éléments du visuel, et ce, en fonction des objectifs visés.
- Assurer une connaissance de base des différentes étapes de la chaîne graphique.

5.2 Compétences

- Utiliser le vocabulaire propre à la chaîne graphique.
- Connaître les caractéristiques techniques relatives à la chaîne graphique pour l'élaboration du projet.
- Être capable de structurer les différentes étapes qui vont permettre d'aboutir au document final.

- Mettre en œuvre les fonctions de base des logiciels P.A.O, de D.A.O.

5.3 Note méthodologique

- Lors des créations et des réalisations des différents projets, l'apprenant sera à même d'effectuer des choix de formats, des manipulations de fichiers et des corrections d'images. Ses décisions, transformations et adaptations seront discutées afin d'en établir la pertinence.
- Enseigner une méthode de travail structurée visant l'essentiel et mettant l'étudiant(e) en situation professionnelle réelle afin d'assurer la réalisation d'un travail rapide, efficace et de qualité.
- Choisir le logiciel en adéquation avec la tâche à effectuer.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateur de maîtrise et de compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et choisir les logiciels les plus appropriés au travail demandé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonctionnalités des logiciels de PAO, DAO... 	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • Connaît les spécifications propres à chaque logiciel et le rôle de chacun dans l'élaboration de son projet..
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser adéquatement le logiciel choisi. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation et paramétrage des outils du logiciel. Fonctionnalités et options des différents menus. • Les modes d'exploitation des combinaisons d'outils en rapport avec le résultat souhaité. 	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • Utilise les outils correctement en adoptant les réglages appropriés. • Choisit au sein des menus les fonctionnalités adéquates en fonction de la finalité visée.
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une démarche de recherche autonome. • Préparer un document en accord avec les exigences de la chaîne graphique • Optimiser un document en fonction du support et/ou de la sortie envisagée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens et les méthodes en usage dans les différents logiciels. • Les propriétés des différents supports. • Les exigences des différentes étapes de la chaîne graphique. Le rôle des intervenants de la chaîne graphique.	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) utilise les logiciels d'une manière progressivement plus autonome, efficace et rentable. • L'apprenant(e) utilise les réglages et paramètres adéquats en fonction du support et/ou de la destination du travail..

HISTOIRE DE L'ART

1 Objectifs :

- Analyse de grands moments de l'histoire de l'Art dans ses rapports à la civilisation européenne (Préhistoire et Antiquité, Moyen Age, Renaissance, Temps modernes...).
- Apprendre les principales règles de composition de l'image et leurs implications sur la signification de celle-ci.
- Introduction à l'histoire de la photographie dans ses rapports à l'histoire de l'Art: peinture, mais aussi sculpture et architecture depuis la Renaissance, invention du code perspectif, de la camera obscura.
- Découverte de la place de la photographie dans l'art contemporain (ex. Autoportraits et mythologies personnelles...).
- Préparation de la partie théorique des travaux écrits liés aux TP de photographie.

2 Compétences :

- Regarder – observer :
 - Savoir observer une œuvre d'art et structurer son observation pour déceler ses caractéristiques stylistiques.
 - Savoir décrire une œuvre d'art :
 - Identifier et tresser des relations.
 - Utiliser une grille d'observation.
 - Différencier la vision objective et subjective.
 - Acquérir un vocabulaire adapté.
 - Maîtriser la langue française.
 - Développer la sensibilité.
- Analyser :
 - Contextualiser :
 - Inscrire l'œuvre d'art dans la mesure du temps et de l'espace.
 - Intégrer l'œuvre d'art dans son contexte historique, sociologique, psychologique, philosophique...
 - Créer une interaction dynamique.
 - Favoriser la culture générale.

– Rechercher :

Apprendre à apprendre : apprendre à trouver des informations (usage d'encyclopédies, bibliothèques, CD-Rom, internet...).

Sélectionner les informations et la documentation.

Critiquer l'ensemble des sources.

Structurer l'information.

– Identifier :

Etablir une fiche d'analyse systémique : auteur, courant artistique, composition, technique, iconographie, couleur...

• Synthétiser :

Distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Favoriser l'esprit de synthèse.

Comparer avec d'autres domaines : histoire, littérature, musique.

• Communiquer :

Communiquer en ayant recours à différents modes d'expression : écrit, oral, visuel ou audiovisuel.

Promouvoir le sens de la sensibilité et la nuance.

Confronter ses démarches et ses expériences à celles de l'autre dans le respect réciproque.

Argumenter et relativiser le jugement.

S'ouvrir à la tolérance et à la diversité culturelle.

Être curieux et réceptif au monde d'aujourd'hui, aux expériences esthétiques contemporaines.

Réfléchir et diversifier ses choix culturels.

Analyse critique des moyens de communications actuels (publicité, médias, expositions, internet...).

Favoriser le contact direct avec l'œuvre d'art par la fréquentation de musées, expositions temporaires...

Le cours d'histoire de l'art est étroitement lié au cours d'histoire de la photographie et d'analyse de l'image (les compétences reprises ici sont également valables pour ces matières), en particulier dans son approche thématique et dans l'organisation de visites d'expositions. Plutôt qu'une approche chronologique et «encyclopédique » de l'Histoire de l'Art, de la Préhistoire à nos jours, le cours incite les étudiants à relier leurs questionnements de photographe à de grands thèmes et questions du passé des Arts visuels, ainsi qu'à mieux comprendre la place majeure occupée par la photographie aujourd'hui dans l'art contemporain.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire, identifier, caractériser des œuvres d'art par leurs propriétés formelles et leurs tendances esthétiques. • Distinguer les principales catégories d'œuvres d'art. Identifier, évaluer et interpréter les composants stylistiques d'une œuvre visuelle. • Identifier les principaux codes esthétique, socioculturel et historique d'une œuvre d'art. Concevoir une méthode d'analyse adaptée à l'analyse critique d'une œuvre d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les grands courants de l'histoire de l'art moderne et contemporain. • Principaux types d'œuvres d'art et en particulier d'art plastique. • Analyse des codes esthétique, socioculturel et historique d'une œuvre. • Le vocabulaire technique spécifique de base nécessaire à tout travail de description et d'analyse d'une œuvre d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> • Situer et analyser des œuvres de style et de genre différents; identifier et définir les caractéristiques d'un style. • Mettre en évidence les dimensions culturelles et historiques de l'analyse d'une œuvre d'art. • Analyse esthétique, historique et critique de tout type d'œuvre d'art, en particulier dans ses rapports à la photographie comme document visuel.

3 Exercices types d'évaluation

Le cours, d'orientation thématique et multidisciplinaire, s'intéresse en particulier aux rapports entre la photographie et l'art contemporain. Il vise donc à multiplier les techniques d'approche dans l'étude des arts visuels et s'accompagne d'une série d'évaluations des étudiant(e)s correspondant à la plupart des matières présentées en classe. Ces évaluations portent tant sur la qualité de la prise de notes des étudiant(e)s à partir des contenus présentés en classe, que sur l'apprentissage de procédures de base d'analyse des images (fixes ou animées, photographies, films documentaires et de fiction, peintures, etc.).

Ces procédures d'analyse concernent tout d'abord l'identification de l'œuvre (auteur(s), datation, nom/titre, origine, lieu de conservation, de publication, etc), suivies d'une description de l'œuvre, plus ou moins détaillée en fonction des besoins de l'analyse. Cette analyse concerne le plus souvent les caractéristiques formelles de l'œuvre (point de vue, cadrage, composition, etc.) tout comme son iconographie au sens large, en particulier son contexte historique, culturel et social. L'étudiant(e) sera incité(e) à mener une série de recherches et travaux sur des thèmes spécifiques liés aux axes généraux du cours ainsi qu'à l'actualité des expositions (en particulier de photographies) et d'évènements culturels majeurs.

Dans le cadre de la recherche de références théoriques pour son travail de mémoire en TP de photographie, l'étudiant(e) est incité(e) à explorer le champ de la photographie contemporaine pour y trouver un ou plusieurs photographe(s) susceptible(s) de l'inspirer dans sa propre pratique photographique, tant au niveau théorique, que dans la sélection et le traitement du sujet, les procédés techniques ou

le style adopté, etc. Ce choix doit faire l'objet d'un véritable travail de recherche biographique sur l'oeuvre de ce photographe et l'analyse de photographies dont il est l'auteur et que l'étudiant(e) juge « utiles » à la préparation de son travail de fin d'études. Cet exercice réalisé en collaboration avec les professeurs responsables du TP de photographie suppose une maîtrise relative des procédures de base d'analyse de l'image (utilisées dans le cadre du cours d'histoire de la photographie et d'analyse de l'image), des techniques de synthèse de textes et d'écriture nécessaires à la rédaction d'un bon travail de présentation du/des photographe(s) choisi(s) ainsi que d'une justification cohérente et argumentée de ce choix dans ses rapports au travail de mémoire TP à effectuer. En 5e, ce travail de recherche écrit doit compter 2-6 photos (maximum) bien légendées (identification, sources citées, etc.) et un rédactionnel d'environ 4000 signes. En 6e, l'étudiant(e) peut étendre son choix aux productions visuelles de photographes et d'artistes contemporains susceptibles d'ouvrir son travail de fin d'études aux réalités multimédias de la photographie dans ses rapports à l'art contemporain: images animées, installations, etc. Son travail écrit final doit compter 2-6 images imprimées et un rédactionnel d'au minimum 4000 signes, mais peut s'accompagner aussi d'autres matériaux visuels, enregistrés sur CD-Rom ou DVD.

ANALYSE DE L'IMAGE

1 Objectifs :

- Compréhension du langage de l'image par l'identification, l'analyse et l'interprétation des composants d'une œuvre visuelle, le repérage de ses codes esthétiques, socioculturels et historiques.
- Pouvoir situer et identifier les grandes tendances de l'histoire de la photographie, du cinéma, de la publicité... et en général des arts de la représentation.
- Réflexion esthétique et historique comparative sur des thèmes artistiques récurrents, (à travers le temps et l'espace, dans différentes sociétés), tels le paysage, le mouvement, le portrait, la nature morte, le corps et sa représentation, le genre, le réalisme, l'abstraction, le fantastique, l'autre, la guerre...
- Application d'une méthode critique: mettre en évidence les dimensions philosophiques, anthropologiques et sociologiques de l'analyse de l'image

2 Compétences :

- Comprendre le langage de l'image.
- Identifier et interpréter les composants d'une œuvre visuelle.
- Repérer les codes esthétiques, socio-culturels, politiques, historiques d'une image.
- Le cours d'analyse de l'image part des connaissances et des questions des étudiants pour les inciter à questionner leurs visions de la réalité et les représentations de cette réalité dans les médias. Le cours leur donne aussi des techniques de recherche et le soutien critique nécessaires au développement et à l'épanouissement d'une démarche analytique dans la préparation et la réalisation de leurs travaux photographiques.
- Outre sa participation aux exercices et travaux d'analyse réalisés au cours, l'étudiant sera incité à mener (individuellement et en groupe) une série de recherches et travaux sur des thèmes spécifiques liés aux axes généraux du cours et aussi à l'actualité des expositions (en particulier de photographies) et d'évènements culturels majeurs (ex. Europalia...).
- Les exercices réalisés en classe ou préparés par les étudiants (individuellement ou en groupe) sont liés aux travaux photos effectués dans le cadre du TP de photographie. Le cours d'analyse de l'image incite aussi les étudiants à effectuer différentes recherches nécessaires à la préparation de leur examen de jury de qualification.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> Caractériser des photographies et des créations cinématographiques par leurs tendances et leurs esthétiques. Distinguer les principaux types d'œuvres visuelles et identifier leurs objectifs. Identifier et interpréter les composants d'une œuvre visuelle. Identifier les principaux codes esthétique, socioculturel et historique d'une image. Concevoir une méthode d'analyse adaptée à la réalisation d'une analyse critique d'un document visuel. 	<ul style="list-style-type: none"> Les grandes tendances et principaux courants esthétiques de l'histoire de la photographie et du cinéma. Principaux types d'œuvres visuelles. Codes esthétique, socioculturel et historique d'une image. Le vocabulaire technique spécifique de base nécessaire à tout travail d'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> Situer et analyser des photographies et des films d'origine, de style et de genre différents; définir les caractéristiques d'un style de prises de vues. Application d'une méthode critique: mettre en évidence les dimensions philosophiques, anthropologiques et sociologiques de l'analyse de l'image Analyse esthétique, historique et critique de tout type de document visuel.

Manuel utilisé pour le cours d'analyse de l'image (théorie et exercices):

J.C. FOZZA, A.M. GARAT et F. PARFAIT, *La petite fabrique de l'image*, éditions Magnard, Paris, 2003.

3 Exemple de situation d'apprentissage

Le cours se veut thématique et multidisciplinaire et cherche donc à multiplier les techniques d'approche dans l'étude des arts visuels. Il s'accompagne d'une série d'évaluations des étudiant(e)s correspondant à la plupart des matières présentées en classe. Ces évaluations portent tant sur la qualité de la prise de notes des étudiant(e)s à partir des contenus présentés en classe, que sur l'apprentissage de procédures de base d'analyse des images (fixes ou animées, photographies, films documentaires et de fiction, peintures, lithographies, etc.).

Ces procédures d'analyse concernent tout d'abord l'identification de l'oeuvre (auteur(s), datation, nom/titre, origine, lieu de conservation, de publication, etc), suivies d'une description de l'oeuvre, plus ou moins détaillée en fonction des besoins de l'analyse, et complétée si nécessaire de croquis ou schémas, reproduisant les grandes caractéristiques de l'oeuvre (sujets, composition, détails, etc.). Cette analyse concerne les caractéristiques formelles de l'oeuvre (point de vue, cadrage, composition, etc.) tout comme son iconographie au sens large, en particulier son contexte historique, culturel et social.

Outre sa participation aux exercices et travaux d'analyse (individuels et collectifs) réalisés au cours, l'étudiant(e) sera incité à mener une série de recherches et travaux

sur des thèmes spécifiques liés aux axes généraux du cours ainsi qu'à l'actualité des expositions (en particulier de photographies) et d'évènements culturels majeurs.

L'étudiant(e) doit aussi réaliser pour la fin de l'année un exercice pratique l'incitant à mettre en oeuvre les savoirs théoriques et pratiques associés au cours d'analyse de l'image (et d'histoire de la photo). Il s'agit en effet de faire un travail documentaire photo sur le thème de la fête, qu'il s'agisse de fêtes inscrites au patrimoine immatériel de l'humanité comme le carnaval de Binche, de célébrations scolaires, ou encore de fêtes à caractère privé (mariage) dont la spécificité reflète les caractères multiculturels de la Belgique contemporaine. L'exécution de ce travail suppose un travail de recherche et de terrain, un temps d'observation, de prise de vues et de notes, préalables au travail de labo. La sélection et le tirage des images retenues, ainsi que la rédaction de légendes et d'un texte cohérent introduisant le sujet du reportage festif et précisant aussi le point de vue de l'auteur, les difficultés rencontrées sur le terrain, les raisons de son choix, etc. Le travail final doit compter 6-12 photos (maximum) légendées et un rédactionnel d'environ 4000 signes.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

1 Objectifs :

- Initier aux grands courants de l'histoire de la photographie et à l'histoire de ses rapports aux autres arts de la représentation (tels la peinture et le cinéma).
- Apprendre les principales règles de composition de l'image et leurs implications sur la signification de celle-ci.
- Initier aux théories d'analyse de l'image photographique : sémiologie, sociologie, anthropologie visuelle, etc.
- Étudier l'évolution des techniques photographiques et leurs implications esthétiques, des origines à nos jours.
- Approche de l'histoire du marché et des collections de photographies.

2 Compétences :

- Pouvoir décrire, analyser et identifier une photographie.
- Comprendre les courants artistiques et les tendances esthétiques associés aux pratiques de composition d'images photographiques.
- Connaître les grands courants de l'histoire de la photographie.
- Connaître l'évolution technique de la photographie.
- Repérer les codes esthétiques, socio-culturels, historiques (qu'ils soient explicites ou implicites) mis en œuvre dans la réalisation d'une image photographique.

Le cours d'histoire de la photographie veut donner aux étudiant(e)s une « culture photographique minimale » leur permettant d'acquérir une bonne vision chronologique et esthétique de la photographie, tant dans ses tendances contemporaines que dans ses contextes et tendances historiques. De vocation multidisciplinaire, le cours se veut ouvert aux réalités multiculturelles de l'histoire de la photographie et incite aussi les étudiant(e)s à la réflexion sur l'éthique de la profession en particulier dans ses enjeux citoyens.

Outre sa participation aux exercices et travaux d'analyse réalisés au cours, l'étudiant(e) sera incité(e) à mener (individuellement et en groupe) une série de recherches et travaux sur des thèmes spécifiques liés au cours et à l'actualité des expositions photos, y compris la réalisation d'un travail photo accompagné d'un travail de documentation, effectué en bibliothèque (ou Internet) et sur le terrain.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire des photographies et identifier leurs caractéristiques esthétiques. • Sur base de l'analyse formelle de photographies savoir les relier aux grands courants de l'histoire de la photographie. • Identifier les principaux codes esthétique, socioculturel et historique d'une photographie. Concevoir une méthode d'analyse adaptée à la réalisation d'une analyse critique d'une image photographique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les grandes tendances et principaux courants de l'histoire de la photographie. • Principales catégories de photographies (portrait, paysage, etc.). • Codes esthétique, socioculturel et historique nécessaires à la lecture et à l'analyse d'une image photographique. • Le vocabulaire technique spécifique de base nécessaire à tout travail d'analyse d'une photographie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Situer et analyser des photographies d'origine, de style et de genre différents; définir les caractéristiques d'un style de prises de vues. • Application d'une méthode critique: mettre en évidence les dimensions culturelles et historiques de l'analyse de photographies. • Analyse esthétique, historique et critique de tout type d'image photographique.

3 Exemple de situation d'apprentissage

Le cours se veut chronologique, thématique et multidisciplinaire. Il cherche donc à multiplier les techniques d'approche dans l'initiation à l'histoire de la photographie. Il s'accompagne d'une série d'évaluations des étudiant(e)s correspondant à la plupart des matières présentées en classe. Ces évaluations portent tant sur la qualité de la prise de notes des étudiant(e)s à partir des contenus présentés en classe, que sur l'apprentissage de procédures de base d'analyse des photographies examinées au cours.

Ces procédures d'analyse concernent l'identification de la photographie (auteur, datation, nom/titre éventuel, origines, lieux de publication, etc), sa description (plus ou moins détaillée en fonction des besoins de l'analyse), complétée si nécessaire de croquis ou schémas. L'analyse concerne les caractéristiques formelles de l'œuvre (point de vue, cadrage, composition, etc.) et aussi le contexte historique, culturel et social de sa prise de vues, ainsi que les conditions de sa diffusion (publication, entrée au musée, etc.).

Outre sa participation aux exercices et travaux d'analyse (individuels et collectifs) réalisés au cours, l'étudiant(e) sera incité(e) à mener une série de recherches et travaux sur des thèmes spécifiques liés aux axes généraux du cours ainsi qu'à l'actualité des expositions de photographies et d'évènements culturels majeurs dans lesquels la photographie tient une place importante.

Exemple de travail autour des notions de portrait, portrait d'identification, portrait d'inconnu. Introduction historique à l'usage policier et anthropométrique de la photographie aux 19e et 20e siècles en Belgique suivie de la visite de l'exposition aux Archives générales du Royaume « Passer la frontière - L'administration des

étrangers en Belgique ». Après la visite de l'exposition, en classe, l'étudiant(e) est incité(e) (sur base de notions d'histoire de la photographie et du portrait photographique vues au préalable au cours) à définir le portrait d'identification par rapport aux grandes catégories historiques de portraits, tant en peinture qu'en photographie. La présentation du rôle majeur des portraits photographiques dans le maintien des réseaux de solidarité (famille, groupe) au sein de communautés humaines dispersées (émigration, diaspora) permet de relativiser la vision commune du portrait d'identification, « banal ». La présentation des travaux historiques réalisés par les historiens de la déportation et les descendants de victimes de la Shoah permet aussi de mieux saisir l'intérêt majeur d'archives photographiques comme celles de la police des étrangers. Les étudiant(e)s sont ensuite incité(e)s à réaliser un travail de recherche dans leurs propres archives photographiques familiales et à « faire revivre » le portrait d'un parent disparu (et qu'ils/elles n'ont pas connu) réalisant un travail généalogique sommaire et surtout « inventant » un récit autour de la prise de vue du portrait d'identification choisi. Choix et interprétation d'une image, « invention » de récit d'une « tranche de vie » d'un « inconnu ».

TECHNOLOGIE DE LA PHOTOGRAPHIE

1 Objectifs généraux

- Le cours de technologie de la photographie permet à l'apprenant(e) de connaître le matériel qu'il (elle) est amené(e) à utiliser, comprendre son fonctionnement, et être capable d'exploiter ses connaissances lors des cours de travaux pratiques.
- Ce cours permet également d'aborder du matériel qui n'est pas directement à la portée de l'apprenant(e), mais qu'il (elle) est susceptible de rencontrer et d'utiliser dans le cadre de la profession.
- Ce cours permet l'acquisition du vocabulaire spécifique à la profession.

2 Compétences

Au terme de son cursus scolaire, l'apprenant(e) sera capable :

- de comprendre et d'utiliser le vocabulaire adéquat.
- de choisir le matériel approprié à la situation de prises de vues et d'exploiter au mieux ses possibilités.
- d'interpréter les fiches techniques et modes d'emplois.
- de s'adapter à de nouvelles situations et à l'évolution du marché.
- d'assurer la maintenance de premier niveau.

3 Remarque

Parmi les matières proposées dans le programme, le professeur privilégiera celles utiles aux cours techniques.

4 Types d'appareils photographiques

4.1 Objectifs

- Connaître l'anatomie, les caractéristiques, les fonctions et manipulations de différents types d'appareils de prises de vues.

4.2 Compétences

- Savoir choisir l'appareil de prises de vues adéquat et exploiter ses possibilités.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les paramètres de prises de vues. • Sélectionner les réglages en fonction des conditions de prises de vues. 	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'appareils. • Formats. • Les systèmes de mise au point (sur le dépoli, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • A partir des données théoriques et des modes d'emploi, l'apprenant(e) est capable : <ul style="list-style-type: none"> – d'exploiter les fonctions spécifiques des différents appareils, – d'évaluer les possibilités et les limites des différents types d'appareils de prises de vues.

5 Types d'objectifs

5.1 Objectifs

Connaître les caractéristiques et les effets engendrés par l'usage des différents objectifs, afin de pouvoir les exploiter lors de la prise de vues.

5.2 Compétences

Savoir choisir l'objectif approprié à la situation de prises de vues et exploiter ses possibilités.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'objectif approprié au type de prises de vues. • Utiliser les différents types d'objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des objectifs et leur utilisation. • Effets visuels engendrés par l'utilisation de différents types d'objectifs. • Caractéristiques des lentilles • Les systèmes de mise au point (MF, AF, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur base de la théorie, l'apprenant(e) maîtrise les connaissances des caractéristiques des objectifs et leurs effets visuels.

6 Exposition et contrôle de l'exposition

6.1 Objectifs

- Connaître les caractéristiques d'une image correctement exposée.
- Connaître les paramètres d'exposition et leurs effets sur le résultat image.
- Comprendre un histogramme.

6.2 Compétence

- Maîtriser les paramètres qui influent sur l'exposition afin d'obtenir une image bien exposée et correspondant au résultat image désiré (au point de vue profondeur de champ, traduction d'un mouvement, ...).

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Exposer correctement une surface photosensible. • Obtenir le résultat image voulu. • Procéder au contrôle direct de l'exposition via l'histogramme. • Apporter des corrections en fonction des données obtenues et du résultat final désiré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation vitesse /diaphragme. • Choix de la vitesse d'obturation. • Choix du diaphragme. • Sensibilité ISO. • Histogramme. • Possibilités de remédier aux problèmes liés à l'exposition. 	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de notions théoriques, l'apprenant(e) est capable : <ul style="list-style-type: none"> – de justifier l'exposition effectuée et le résultat image qui en découle, – d'interpréter un histogramme et d'apporter les corrections appropriées à l'exposition correcte.

7 Appareils de mesure de l'exposition

7.1 Objectifs

- Connaître la fonction, les caractéristiques et l'usage des appareils de mesure de l'exposition.

7.2 Compétences

- Savoir exploiter les possibilités des appareils de mesure de l'exposition et interpréter les données qu'ils fournissent.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les différents types d'appareils de mesure de l'exposition. • Interpréter les données d'un appareil de mesure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cellules indépendantes. • Posemètre incorporé. • Interprétation des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur base de notions théoriques, l'apprenant(e) est capable : <ul style="list-style-type: none"> – d'exploiter les possibilités des appareils de mesure, – de résoudre des problèmes liés à l'exposition.

8 Surfaces photosensibles et développements

8.1 Objectifs

- Informer sur les différents supports photosensibles.
- Informer sur les différents types de procédés photos et leurs traitements.

8.2 Compétences

- Identifier les différents supports photosensibles et connaître les étapes du processus photographique (développement, tirage, présentation).

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Différencier les processus argentiques et numériques.• Effectuer un développement approprié.	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques des différents procédés.• Sensibilité chromatique.• Matériels nécessaires à l'obtention d'une épreuve.• Etapes du processus photographique.	<ul style="list-style-type: none">• Sur base des notions théoriques, l'apprenant(e) est capable de choisir la méthode de développement appropriée.• Conformément à la remarque formulée dans la description du métier, l'apprenant(e) est initié(e) aux techniques argentiques.

9 Sources d'éclairage et balance des blancs

9.1 Objectifs

- Etudier les différents types de sources d'éclairage et de façonneurs.
- Connaître les différentes fonctions et manipulations des réglages de balance des blancs des appareils de prises de vues numériques.

9.2 Compétences

- Identifier et exploiter les fonctions et les possibilités des types de lumières et de façonneurs.
- Exploiter les fonctions de balance des blancs proposées par l'appareil photo numérique afin de corriger les dominantes colorées provoquées par les différentes sources d'éclairages.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer en fonction des critères techniques et esthétiques, les différentes possibilités de l'éclairage et des façonneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et possibilités des différents types d'éclairage. • Effets de différents types de façonneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de notions théoriques, l'apprenant(e) est capable : <ul style="list-style-type: none"> – de choisir le type d'éclairage approprié au type de prise de vues, d'exploiter les fonctions spécifiques des sources d'éclairage, – de maîtriser les effets des façonneurs.
<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner le réglage de balance des blancs approprié. • Effectuer une balance des blancs manuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de température de couleur. • Choix de la balance des blancs. • Possibilités de remédier aux problèmes liés à la température de couleur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur base de la théorie, l'apprenant(e) est capable d'exploiter adéquatement les fonctions de balance des blancs de l'appareil de prises de vues.

10 Filtres

10.1 Objectifs

- Etudier les principes et caractéristiques des filtres.

10.2 Compétences

- Savoir choisir le filtre adéquat en fonction de l'effet visuel voulu et maîtriser cet effet.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des filtres. • Maîtriser leurs effets visuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et caractéristiques des filtres. • Effets visuels induits par l'utilisation des filtres à la prise de vues. • Coefficient du filtre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur base de notions théoriques, l'apprenant(e) est capable : <ul style="list-style-type: none"> – de choisir le filtre approprié à l'effet visuel désiré, – de maîtriser les problèmes d'exposition liés à l'emploi des filtres.

11 Documentation

11.1 Objectifs

- Faciliter la récolte, le classement et la consultation de documents ainsi que leur interprétation.

11.2 Compétence

- Rechercher des informations complémentaires (catalogues, fiches techniques, ...).

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Sélectionner de la documentation.• Opérer un choix en fonction de l'usage final.	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les types de documentation.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) est capable de trouver des informations pertinentes relatives à un matériel ou à un sujet de prise de vues.

12 Exemple de séquence d'apprentissage

- **Planification** : fin du premier semestre (environ décembre).
- **Thème** : l'histogramme.
- **Périodes** : 2.
- **Prérequis** : connaissance des fonctions et manipulations principales de l'appareil photo numérique.
- **Cours théorique** : leçon donnée avec présentation d'exemples. Matériel nécessaire : data projecteur et ordinateur.

Partie évaluation : une interrogation écrite sur la partie théorique sera effectuée, ainsi qu'un exercice pratique. Cette partie pratique est à effectuer comme devoir ; en dehors des heures de cours. Pour ce faire, l'apprenant(e) a besoin de son appareil photo numérique (et éventuellement d'un trépied). La consigne donnée est d'effectuer une exposition correcte d'un sujet et ensuite, de surexposer et de sous-exposer de 1, 2 et 3 diaphragmes ce même sujet. La présentation finale doit comporter des « print screen » de chaque image incluant l'histogramme accompagné d'un commentaire de l'élève. Ce/cette dernier(ère) est évalué(e) sur le respect des consignes, le soin amené à la présentation du travail, l'exactitude et la précision des commandes.

TECHNOLOGIE DE L'IMAGE NUMERIQUE

1 Objectifs généraux du cours

- L'apprenant(e) doit comprendre le cheminement de la lumière depuis la source à photographier jusqu'à l'image numérique. Il (elle) doit également comprendre les caractéristiques principales liées à l'image numérique afin d'être capable de faire des choix technologiques judicieux.

2 Notions fondamentales

2.1 Objectifs

- L'apprenant(e) doit être sensibilisé(e) aux notions fondamentales nécessaires à comprendre le fonctionnement des capteurs de l'image ainsi que le format de l'image une fois numérisée.

2.2 Compétences

- Comprendre et utiliser les termes adéquats.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Estimer la taille d'un fichier informatique suivant des caractéristiques données.	<ul style="list-style-type: none">• Notions de base du binaire.	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Comparer la taille de plusieurs fichiers informatiques.
<ul style="list-style-type: none">• Résoudre des calculs utilisant les notions de longueur d'onde, fréquence, période et vitesse de la lumière.	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques de la lumière.• Fonctionnement de l'œil humain.	L'apprenant(e) est capable de: <ul style="list-style-type: none">• Expliquer le phénomène de la lumière.• Définir oralement et par écrit les caractéristiques de la lumière.• Détailler le rôle des parties principales de l'œil.
<ul style="list-style-type: none">• Résoudre des calculs utilisant les grandeurs physiques vues au cours.	<ul style="list-style-type: none">• Grandeurs physiques liées à la lumière.	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Expliquer les grandeurs physiques vues au cours.
<ul style="list-style-type: none">• Estimer la couleur qui résulte d'une synthèse additive de couleurs primaires.	<ul style="list-style-type: none">• La colorimétrie.	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre la synthèse additive des couleurs.• Définir oralement et par écrit la notion de température de couleur.

3 Acquisition numérique de l'image

3.1 Objectif

- L'apprenant(e) doit pouvoir comprendre la manière dont une image sera numérisée.

3.2 Compétences

- Comprendre le fonctionnement des différents capteurs de l'image.
- Comprendre le principe général de la numérisation.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Comparer les technologies des différents capteurs de l'image.	<ul style="list-style-type: none">• Les capteurs de l'image	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Expliquer oralement et par écrit le fonctionnement des différents capteurs de l'image.
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre et analyser l'influence des principaux réglages de l'appareil photo sur l'image numérique.	<ul style="list-style-type: none">• Principaux réglages de l'appareil photo.	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Citer et comprendre les principaux réglages de l'appareil photo et leurs influences sur le résultat final.
<ul style="list-style-type: none">• Faire un calcul du poids binaire qu'aura l'image une fois numérisée en utilisant certains paramètres propres à l'acquisition numérique de l'image.	<ul style="list-style-type: none">• Les principes généraux de la numérisation.	L'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none">• Décrire le principe général de la numérisation,• Définir les notions de quantification et d'échantillonnage.

4 La compréhension d'une image numérique

4.1 Objectifs

- Pouvoir déterminer si la compression d'une image est nécessaire.
- Pouvoir choisir le type de compression si celle-ci s'avère nécessaire.

4.2 Compétences

- Comprendre le format d'origine d'un fichier image.
- Connaître et pouvoir comparer les compressions les plus courantes.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Estimer la taille d'une image en format RAW à partir de certains paramètres. • Pouvoir choisir la compression la plus appropriée en fonction de l'application ainsi qu'en fonction des contraintes éventuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Format RAW • Les principes de la compression 	<p>L'apprenant(e) est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer oralement et par écrit le format RAW. <p>L'apprenant(e) est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer oralement et par écrit les compressions les plus courantes. • Commenter le résultat obtenu suite à une compression.

5 Les différents espaces de stockage

5.1 Objectif

- Pouvoir choisir l'espace de stockage le plus adéquat à une application donnée.

5.2 Compétence

- Connaître les principaux espaces de stockage qui existent ainsi que leurs caractéristiques.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'espace de stockage approprié à une application donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les espaces de stockage. 	<p>L'apprenant(e) est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Citer et développer les espaces de stockage vus au cours.

MULTIMEDIA

1 Objectifs généraux du cours

Le cours de multimédia permet d'aborder différents média : l'art visuel (l'image et la vidéo) , le son , le web.

(Développement d'un projet - montage - exportation - diffusion).

Au terme de son cursus scolaire, l'étudiant(e) pourra ainsi être capable de :

- Rédiger un synopsis et un scénario pour présenter son projet.
- Développer une méthode pour le classement et la manipulation des fichiers numériques (rangement, préparation du projet, taille des fichiers, formats).
- Réaliser un montage constitué de photographies, vidéos, sons sur un logiciel professionnel.
- Identifier les différents formats de fichiers sons et images fixes et animées.
- Exporter et enregistrer son travail en différents formats sur différents supports.
- Créer une galerie Web pour donner une visibilité à ses photos et vidéos.
- Transférer ses images grâce à un réseau F.T.P. (Fichier, Transfert, Protocole).
- Transférer ses images via le réseau internet.

2. Préparation du projet : dégager une idée et un concept

2.1 Objectifs

- Dégager une idée, un concept de projet multimédia.
- Communiquer ses idées.

2.2 Compétences

- Savoir analyser un sujet et comprendre ses enjeux.
- Réaliser des recherches pour nourrir son projet, (références artistiques, visuelles).
- Dégager une idée de projet.
- Savoir rédiger un synopsis puis un scénario pour communiquer ses idées.

- Connaître les règles élémentaires de raccords, d'échelles de plans.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le sujet : ses enjeux. • Elaborer une idée. • Communiquer son idée. (écriture, croquis préparatoires...). • Planifier les différentes étapes de travail (préparation, prises de vues ou de sons, montage, exportation). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de raccords. • L'échelle des plans. • Les règles de base de syntaxe. • La mise en forme d'un scénario. 	<p>L'apprenant(e) sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégager une idée pertinente, nourrie par ses recherches (recherche de documentation, lecture, prise de notes, apport de références artistiques). • Ecrire un synopsis et un scénario et ainsi communiquer son idée de façon claire et efficace. • Identifier les moyens techniques qu'il va mettre en œuvre pour réaliser son projet. • Planifier ses étapes de travail.

3 Mise en œuvre du projet

3.1 Objectifs

- Être capable de mettre en forme plastiquement ses idées : réalisation de photographies, vidéos, sons afin de les appliquer lors du montage.

3.2 Compétences

- Planifier ses prises de vues (photographiques, filmées) et prises de sons.
- Faire une préparation pour la prise de vues (liste de tout le matériel nécessaire).
- Utiliser une caméra vidéo légère et un appareil photo.
- Préparer et trier la matière produite pour le montage.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une prise de vues grâce à une caméra vidéo légère et un appareil photo. • Effectuer une prise de son. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents formats, tailles de fichiers photo, vidéo et son. • Les différents paramètres liés à la prise de vues avec une caméra vidéo légère et un appareil photo 	<p>L'apprenant(e) sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser ses prises de vues photo et vidéo (camera vidéo légère) en ayant pris en compte les critères de départ. • Développer une esthétique cohérente, une unité dans le travail. (cadrage, composition, ambiance...) • Importer ses données dans l'ordinateur et dans le format adéquat à l'aide d'un logiciel professionnel spécifique, les trier, les classer et les enregistrer dans un dossier à son nom. • Avoir une réflexion critique autour de l'image et d'œuvres multimédia. Analyse d'œuvres d'artistes. • Retravailler ses images fixes, pour les mettre au format, à la bonne résolution à l'aide d'un logiciel professionnel spécifique. • Réaliser des prises de son (via un micro) ou chercher des bruitages sur des banques de données afin de réaliser une bande son originale. • Convertir les fichiers audio au bon format à l'aide d'un logiciel spécifique.

4 Le montage

4.1 Objectif

- Réaliser un montage vidéo/son à l'aide d'un logiciel professionnel spécifique.

4.2 Compétences

- Utiliser le logiciel et ses outils de manière créative et pertinente pour réaliser son projet.
- Penser et interroger la fonction du son et de l'image dans le montage.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un montage.	<ul style="list-style-type: none">• Les règles de raccords du langage audiovisuel.• Le programme de montage.• Les outils (effets, filtres, transitions) du logiciel de montage.	L'apprenant(e) sera capable de : <ul style="list-style-type: none">• Se référer au scénario préalablement écrit pour réaliser son montage.• Réaliser un montage créatif image et son.• Effectuer des transitions entre les plans.• Réaliser des titrages.• Réaliser un mixage son.

5 Exportation du projet

5.1 Objectif

- Exporter son projet pour diverses applications.

5.2 Compétences

- Savoir identifier les différents formats et supports ainsi que leurs utilisations spécifiques.
- Exporter le projet monté au bon format.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Exporter le produit fini.	<ul style="list-style-type: none">• Les différents formats, paramètres en fonction des différents modes d'exploitation.	L'apprenant(e) sera capable de : <ul style="list-style-type: none">• Choisir le bon format d'exportation.• Définir et appliquer les paramètres adéquats d'exportation par rapport au support.

6 Création d'une galerie web

6.1 Objectif

- Réaliser une galerie web.

6.2 Compétences

- Savoir paramétrer correctement ses visuels dans le but de présenter son travail sur internet.
- Créer une galerie web avec une esthétique, une mise en page soutenant le travail multimedia.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Créer une galerie Web.	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des différents outils et logiciels permettant d'ouvrir une galerie web.• Les formats et paramètres des visuels adaptés à internet.• Notions de base de mise en page	<p>L'apprenant(e) sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer et mettre en ligne une galerie web avec un logiciel dédié.• Sélectionner un ensemble d'images cohérentes pouvant constituer une série à présenter sur la galerie.• Mettre ses photos et vidéos à la bonne taille et au bon format pour le web.• Réaliser une mise en page avec une esthétique cohérente.• Transférer ses images grâce à un réseau F.T.P. (Fichier, Transfert, Protocole)• Transmettre les visuels par internet.

TRAITEMENT DE L'IMAGE NUMERIQUE

1 Objectifs généraux du cours

Le cours de traitement de l'image numérique permet d'aborder les notions de numérisation et de manipulation d'images (développement, retouche, manipulations diverses, enregistrement).

2 Compétences

Au terme de son cursus scolaire, l'étudiant(e) pourra ainsi être capable de :

- Réaliser un scanner de support analogique.
- Développer une image numérique brut de capteur.
- Transférer des fichiers d'un support numérique vers un autre.
- Réaliser diverses retouches et transformations de l'image.
- Enregistrer une image et archiver son fichier.

3 La numérisation – (acquisition)

3.1 Objectif

- Connaître les méthodes d'acquisition d'une image argentique et numérique.

3.2 Compétences

- Utiliser des logiciels de scanner et comprendre leurs interfaces.
- Être capable de numériser des images analogiques.
- Être capable de transférer un fichier d'un support numérique vers un ordinateur ou un autre support

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Acquérir une image	<ul style="list-style-type: none">• Les techniques d'acquisition et leurs paramètres.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) scanne ses documents et/ou photographies en réglant les tailles et les résolutions de manière adéquate.

4 Le développement de négatif numérique (RAW)

4.1 Objectif

- Être capable de développer une image brut de capteur avec un logiciel dédié à cet effet.

4.2 Compétences

- Être capable d'identifier les différents formats de fichiers.
- Savoir reconnaître un logiciel adéquat au développement du fichier numérique brut.
- Utiliser les outils du logiciel pour optimiser la qualité du développement.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Développer une image brut de capteur.	<ul style="list-style-type: none">• Différents formats de fichiers.• Programmes de développement.• Les différents outils des programmes de développements.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) sait différencier un format brut de capteur d'un autre.• L'apprenant(e) développe les images brut de capteur à l'aide des outils adéquats.

5 Retouche et transformation de l'image

5.1 Objectif

- Connaître différentes méthodes de corrections et de transformations d'images numériques.

5.2 Compétences

- Être capable d'effectuer des corrections colorimétriques.
- Utiliser des outils de retouche d'images.
- Transformer l'image dans un but technique et/ou créatif.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Traiter et manipuler les images numériques.	<ul style="list-style-type: none">• Les fonctions de base et leurs limites d'utilisation pour le traitement de l'image.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) retouche, corrige, sélectionne, détoure et modifie les images numériques par le biais des outils-calques, calques de réglages, masques et masques de fusion.

6 Enregistrement et archivage de l'image

6.1 Objectifs

- Enregistrer une image sous forme d'un fichier de format adéquat.
- Archiver de manière adéquate.

6.2 Compétences

- Savoir identifier le format d'enregistrement adéquat.
- Savoir nommer et classer correctement les fichiers à archiver.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer une image.• Archiver une image.	<ul style="list-style-type: none">• Les différents formats de fichiers.• Arborescence des dossiers.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) sera capable d'enregistrer le fichier dans le format adéquat.• L'apprenant(e) sera capable de concevoir une arborescence intelligente lors de l'archivage.

TP DE PHOTOGRAPHIE

1 Objectifs et compétences générales du cours

1.1 Objectifs :

- Amener l'étudiant(e) à s'inspirer d'images de référence au niveau esthétique et technique et développer son sens de l'analyse.
- Guider l'étudiant(e) de manière à ce qu'il fasse éclore sa personnalité photographique.
- Amener l'étudiant(e) à réaliser des préparations pour ses prises de vues en studio et en extérieur, tant au niveau esthétique que technique.
- Apprendre à manipuler et exploiter judicieusement le matériel en studio et en extérieur.
- Apprendre à maîtriser différentes techniques de prise de vues et d'éclairage.
- Apprendre à se gérer au sein d'une équipe de travail.

1.2 Compétences :

L'étudiant(e) sera capable de :

- Acquérir des références visuelles techniques et esthétiques et développer son sens de l'analyse suivant ces deux paramètres.
- Développer sa créativité et son sens esthétique personnel.
- Proposer des options techniques et esthétiques lors de la préparation des prises de vues.
- Exploiter les fonctions et possibilités du matériel de prise de vues, d'éclairage, de mesure de lumière et de système de contrôle en studio.
- Acquérir différentes techniques tant au niveau de la prise de vues que de l'éclairage.
- Acquérir un sens de l'autocritique afin de progresser créativement, esthétiquement et techniquement.
- Développer sa gestion relationnelle face à un exercice demandé ainsi qu'au sein d'une équipe de travail.

2 Prise de vues en studio

2.1 Identification des spécificités de la commande

2.1.1 Objectifs

- Décrypter un story-board tenant compte de tous les critères et exigences de la commande.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour pouvoir exécuter la commande ainsi que les contraintes spécifiques du travail.

2.1.2 Compétences

- Identifier et hiérarchiser les éléments constitutifs d'une commande : sujet à photographier, intentions à exprimer, matériel à utiliser, contraintes techniques, esthétiques ainsi que les différentes procédures qu'elle demande.
- Faire des recherches esthétiques (références photographiques).

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Traduire et comprendre les exigences en termes techniques, esthétiques, temporels du client.• Identifier les équipements et les contraintes techniques à respecter.• Rechercher des références esthétiques.• Identifier les différentes procédures (PDV, Labo, Info, Mise en page, Impression).• En fonction de certains problèmes soulevés, proposer des modifications éventuelles.	<ul style="list-style-type: none">• Le vocabulaire technique spécifique de base.• Les caractéristiques techniques du matériel photographique.*• Les caractéristiques spécifiques aux différents supports d'enregistrement.*• Les notions de composition.• Les différentes procédures et procédés permettant l'aboutissement du projet.	<ul style="list-style-type: none">• A partir d'une simulation de commande effectuée par les professeurs, l'apprenant(e) devra être capable :<ul style="list-style-type: none">– de cerner les éléments constitutifs de la demande ainsi que les différentes procédures exigées,– de percevoir les contraintes de celle-ci,– de proposer et de justifier ses choix techniques et esthétiques,– de proposer les options possibles si un quelconque problème est soulevé,– de faire des recherches complémentaires (références, catalogues, banques d'images..).

2.2 Préparation de la prise de vue

2.2.1 Objectif

- Choisir un mode opératoire en adéquation avec les critères et contraintes de la prise de vue.

2.2.2 Compétence

- Proposer des options techniques et esthétiques adéquates : gestion de l'espace, choix d'un sujet, d'un fond et d'accessoires intéressants, choix de la profondeur de champ, du cadrage et du point de vue, de la composition, de l'ambiance lumineuse, choix du matériel et des techniques utilisées, ...

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un mode opératoire (processus, procédés, matériel, implantation, techniques...) • Choisir les éléments essentiels à la composition et à la mise en situation ainsi que son style esthétique <p>Transmettre un choix de cadrage, de point de vue, d'éclairage ainsi qu'une organisation de l'espace.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le projet est en équipe, savoir s'organiser et partager les tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de composition, d'association de couleurs et de densités. • Les caractéristiques et performances techniques du matériel à mettre en œuvre. • Les notions de cadrage et de point de vue • La gestion de l'implantation (fond, sujet, éclairage..) 	<p>Dans le cadre d'une prise de vues et à partir de contraintes déterminées par les professeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit chercher des références esthétiques sur base de revues, de livres, de sites internet... • Il (elle) réalise une préparation pour sa prise de vues personnelle en déterminant les paramètres suivants : le choix du produit, du matériel adéquat à utiliser, du fond, de l'organisation de l'espace, de l'ajout d'accessoires, du cadrage, du point de vue, de la composition, de la gestion d'éclairage, ... • L'apprenant(e) doit déterminer les différentes étapes qui s'effectueront en post- production. • Si le projet est réalisé en équipe, l'apprenant(e) doit déterminer quel sera son rôle et assumer ses responsabilités au sein de l'équipe.

2.3. Phase opératoire de la prise de vues

2.3.1 Objectifs

- Exploiter l'ensemble du processus photographique.
- Développer le sens de l'analyse, de la créativité et le sens esthétique.

2.3.2 Compétences

- Développer sa gestion relationnelle face à un exercice demandé au sein d'une équipe de travail.
- Pouvoir utiliser et exploiter les fonctions et les possibilités du matériel de prise de vues, d'éclairage, de mesure de lumière et de système de contrôle.
- Maîtriser les techniques variées de prise de vues : gestion du cadrage, de la profondeur de champ, de la composition, de différentes techniques d'éclairage...).
- Pouvoir apporter « un plus » à l'image en développant sa créativité personnelle, son sens esthétique et critique.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir choisir l'appareil et le type de support d'enregistrement en fonction de la qualité demandée. • Choisir la focale de l'objectif, l'angle de vue et le cadrage en fonction des choix esthétiques et des règles d'optique et de photométrie. • Pouvoir exploiter les fonctions et possibilités du matériel de prise de vues, d'éclairage, de filtres, de mesure de lumière, et de système de contrôle. • Maîtriser les techniques variées et les figures de rhétoriques de l'image. • Créer ou imiter une image en apportant un plus par sa créativité, son sens esthétique et critique. • Contrôler les différentes composantes de la prise 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des appareils de prise de vues. • Les caractéristiques spécifiques aux différents supports d'enregistrement) • Les règles d'optiques et de photométrie de base. • Les différentes possibilités d'utilisation des façonneurs d'éclairage et de modelage de la lumière. • La maîtrise des systèmes de mesure et de contrôle de l'image ainsi que l'interprétation de ceux-ci. • Les notions esthétiques de base. • Notions de base pour l'entretien du matériel et de l'équipement en studio et les diagnostic de base en cas de problème. 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un projet photographique comportant des exigences techniques et esthétiques imposées par les professeurs l'apprenant(e), devra être capable seul(e) ou en équipe: <ul style="list-style-type: none"> – de choisir le type d'appareil et de support d'enregistrement en fonction de la qualité demandée, – de choisir le type de focale, le point de vue et le cadrage, – d'exploiter les fonctions spécifiques des différents matériels et d'évaluer ses limites, – d'exploiter un logiciel de traitement d'image et un pilote de prise de vues, – de gérer son éclairage et de savoir utiliser et

<p>de vues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir le matériel et si problème appliquer une méthodologie conduisant à un diagnostic . • Donner un suivi des images brutes (raw) réalisées en studio avec « développement / traitement / transformation des images » • Si le projet est réalisé en équipe, pouvoir jouer son rôle au sein de celle-ci. 		<p>interpréter les différents types de mesure,</p> <ul style="list-style-type: none"> – à partir d'un système de contrôle (écran), Il sera capable d'analyser et ensuite de modifier sa prise de vues au point de vue : cadrage, composition, netteté, effets optiques, densité, contraste, balance de couleurs, sens esthétique..., – et apporter toute sa personnalité photographique dans son image : son sens créatif, esthétique et critique, – de contrôler les différentes composantes de la prise de vues. <ul style="list-style-type: none"> • Si le projet est réalisé en équipe, l'apprenant(e) doit remplir son rôle et assumer ses responsabilités au sein de l'équipe.
---	--	---

3 Prise de vues en extérieur

3.1 Objectif

S'adapter à différentes formes de photographies en extérieur.

3.2 Compétences

Connaître et appliquer certaines notions techniques et esthétiques en prises de vues extérieures.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Développer son sens esthétique, sa personnalité photographique et son sens critique. • Justifier sa démarche photographique. • Maîtriser son matériel personnel de prise de vues et certaines techniques spécifiques au projet. Valoriser la présentation finale des images. • Donner un suivi des images brutes (raw) réalisées en extérieur avec « développement / traitement / transformation des images ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions sur les différentes possibilités d'utilisation et de manipulation de l'appareil reflex. • Les caractéristiques spécifiques aux différents supports d'enregistrement. • Les règles d'optique et de photométrie de base. • Les notions de base pour la composition, le cadrage, le point de vue et la gestion de la lumière. • L'évolution des tendances esthétiques. • Notions de finition et de présentation d'un travail photographique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soit à partir d'un thème photographique comportant des exigences esthétiques et techniques imposées par les professeurs, soit à partir d'un projet totalement personnel, l'apprenant(e) sera capable : <ul style="list-style-type: none"> – de choisir un thème en fonction de son matériel et de ses aspirations personnelles, – de réaliser des prises de vues avec un regard personnel, – de justifier oralement et/ou par écrit sa démarche photographique tant au niveau esthétique que technique, – d'appliquer les techniques adéquates au thème abordé, – de choisir une présentation qui valorise son projet photographique.

4 Développement / retouche / transformation des images

4.1 Objectif

- Apprendre à sélectionner les images suivant les paramètres techniques et esthétiques.
- Les images réalisées en studio et en extérieur seront retouchées par les étudiant(e)s selon les méthodes de travail vues en Traitement Numérique.

4.2 Compétences

- L'étudiant(e) sera capable :
 - de développer des négatifs numériques (raw),
 - de retoucher et de transformer une image,
 - d'enregistrer et d'archiver ses images,

5 Respecter les normes de sécurité d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement

Un ou plusieurs intervenants internes (conseillers en prévention) ou externes à l'école interviennent régulièrement en fonction des nécessités.

PRÉPRESSE

1 Objectifs généraux du cours

Le cours de prépresse permet d'aborder les notions de la chaîne graphique et de préparation des images à l'impression.

Au terme de son cursus scolaire, l'étudiant(e) pourra ainsi être capable de :

- Identifier les différentes phases de production d'une image.
- Gérer les modes couleurs.
- Gérer la calibration de périphériques.
- Utiliser les profils.
- Imprimer une image.

2. Gestion de la chaîne graphique

2.1 Objectifs

- Identifier les différentes phases de production (phase de conception – production créative – production industrielle).
- Identifier les différents périphériques utilisés tout au long de la chaîne graphique.
- Identifier les différents facteurs régissant la préparation d'une image, de la prise de vues à l'impression.

2.2 Compétences

- Analyser et différencier les étapes de conception, de production et d'industrialisation d'une image.
- Différencier les différents périphériques utilisés à chaque étape de la production.
- Citer, commenter et analyser les paramètres nécessaires à l'obtention d'une qualité optimale de la prise de vues à l'impression.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la chaîne graphique. 	<ul style="list-style-type: none"> Le flux de production graphique. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) différencie les périphériques de la chaîne graphique. L'apprenant(e) analyse et commente les paramètres nécessaires à l'obtention d'une qualité optimale de sa production d'images.

3 Calibration et gestion des périphériques de la chaîne graphique

3.1 Objectifs

- Être capable de différencier et de choisir les différents modes couleurs (RVB, CMJN, LAB...) dans les étapes de la chaîne graphique.
- Utiliser de façon adéquate les profils icc. Être capable de calibrer un écran, un scanner, une imprimante...

3.2 Compétences

- Calibrer correctement un écran, un scanner, une imprimante. Différencier les différents modes couleurs.
- Paramétrer un logiciel de traitement d'image. Utiliser les profils icc dans le cadre de l'acquisition, du développement de l'impression d'une image. Appliquer un profil à un logiciel de traitement d'image.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des modes couleurs. Gestion des profils. Calibration des périphériques. 	<ul style="list-style-type: none"> Modes couleurs Profils icc. Interface de logiciel de calibration. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) sera capable de différencier les différents modes couleurs. L'apprenant(e) sera capable d'appliquer un profil dans le cadre de l'acquisition, du développement et de l'impression des ses images. L'apprenant(e) sera capable d'utiliser une sonde de calibration.

4 Etude des différents périphériques d'impression

4.1 Objectif

- Préparer une image pour l'impression (mini-lab, imprimantes, offset...).

4.2 Compétences

- Identifier les différents procédés d'impression.
- Préparer une image pour l'impression.
- Choisir le bon support en fonction du procédé d'impression.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none">• Gestion des procédés d'impression.	<ul style="list-style-type: none">• Les différents procédés d'impression.• Les différentes qualités de papier.	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) sera capable<ul style="list-style-type: none">– de choisir le périphérique d'impression par rapport à son mode de diffusion,– de choisir et différencier la qualité du papier,– de paramétrer le logiciel de traitement d'image et du pilote d'impression,– de vérifier la qualité d'une image imprimée par rapport au fichier de base.

GESTION

1 Cadre General

1.1 Objectifs

Dans le cadre de l'apprentissage scolaire, il importe de :

- Développer l'**esprit entrepreneurial** auprès des étudiant(e)s par une meilleure maîtrise des compétences de base dans les domaines du droit, du commerce, de la gestion et de la comptabilité.
- Transmettre les connaissances indispensables pour répondre aux **exigences légales en matière à la profession** (loi du 10 février 1998 et arrêté royal du 21 octobre 1998).
- Faciliter l'**insertion professionnelle** des étudiant(e)s par l'enrichissement de leur vocabulaire (termes spécifiques au monde des affaires) et par une meilleure compréhension du fonctionnement de l'entreprise et des pratiques commerciales.
- Mener les étudiant(e)s vers une **citoyenneté responsable** (épanouissement et développement personnel tout en respectant les contraintes économiques et légales).

Le cours « Connaissances de gestion » est un élément moteur dans l'acquisition de telles aptitudes.

Dans ce contexte, il doit permettre à l'étudiant(e) :

- D'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires pour la création et la gestion d'une société.
- De s'adapter aisément aux modifications des législations en matière commerciale.
- De s'adapter à l'environnement concurrentiel, aux pratiques de commerces
- De s'adapter aux évolutions technologiques en matière de gestion.

1.2 Compétences

Plus qu'une acquisition de notions générales, le cours de « Connaissances de gestion » habituera l'étudiant(e) à une **dynamique de réflexion** face aux problèmes qui pourraient se poser dans le cadre de sa vie professionnelle.

Les différentes compétences nécessaires pour s'installer et gérer une entreprise servent de base à l'architecture du cours.

L'apprentissage des « Connaissances de gestion » s'articule autour des axes complémentaires suivants :

- **Droit et commerce**
- **Gestion**
- **Comptabilité**

2 Droit & Commerce

2.1 Objectifs

Le module « Droit et Commerce » permet à l'apprenant(e) :

- D'assimiler les principales **réglementations** relatives à la pratique commerciale afin de pouvoir identifier les problèmes administratifs et juridiques liés à l'exercice de la profession.
- De comprendre l'environnement économique dans lequel l'entreprise évolue.
- De rédiger les différents **documents commerciaux** (devis, bons de commande, factures).
- D'utiliser de manière efficiente les **instruments financiers** (moyens de paiement, crédit,...).

2.2 Compétences

Au terme de la formation, l'apprenant(e) doit être capable d'accomplir les actes liés à l'exercice d'un commerce.

Plus spécifiquement, les compétences suivantes doivent être rencontrées :

- Intégrer le statut d'indépendant et se positionner dans la vie professionnelle.
- Choisir la forme juridique d'entreprise.
- Accomplir les formalités nécessaires pour s'installer comme indépendant.
- Respecter les diverses réglementations et exploiter les dispositions liées à l'exercice d'une activité commerciale.
- Conclure une vente et rédiger les documents commerciaux.
- Utiliser correctement les « instruments financiers ».
- Conserver le « patrimoine » commercial.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indications de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le statut d'indépendant et se positionner dans la vie professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Introduction</u> à l'exercice du commerce : liens entre les différents acteurs économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable de répondre aux questions et d'apporter des éléments de réflexion quant à la position économique du commerçant.
<ul style="list-style-type: none"> Choisir une forme juridique d'entreprise sur base d'une analyse circonstanciée (avantages et inconvénients). 	<ul style="list-style-type: none"> Différentes <u>formes d'entreprises</u> et leurs caractéristiques essentielles : <ul style="list-style-type: none"> l'entreprise individuelle la S.P.R.L. la S.P.R.L.U. la S.A. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable d'établir un tableau comparatif et de définir les différentes formes d'entreprises.
<ul style="list-style-type: none"> Accomplir les formalités nécessaires et respecter les diverses réglementations : <ul style="list-style-type: none"> – lors de la création de l'entreprise, – en cours d'activité, – en fin d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions pour être commerçant. Obligations du commerçant : <ul style="list-style-type: none"> – Création d'un établissement (identification auprès du guichet d'Economie locale, choisir un régime de TVA,...), – exercice des pratiques commerciales (obligations sociales et fiscales, protection du consommateur,...), – cessation d'activité volontaire ou forcée (faillite), Droits des commerçants (droit intellectuel, tribunal de commerce, concordat...). 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable de restituer les principes fondamentaux nécessaires à l'exercice du commerce, d'énumérer et d'expliquer les obligations et droits des commerçants.
<ul style="list-style-type: none"> Conclure une vente et rédiger les documents commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Contenu du contrat de vente. Les documents relatifs à la vente (devis, bon de commande, facture,...). Valeur ajoutée et notions de TVA. Détermination du montant de la facture. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) doit être capable d'analyser et de rédiger des documents commerciaux, de citer les éléments obligatoires, d'appliquer les modes de calcul pour déterminer le montant de la facture, et de résoudre les exercices qui sont opposés.
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les « instruments financiers ». 	<ul style="list-style-type: none"> Les moyens de paiement: <ul style="list-style-type: none"> – sans intermédiaire (acquit, quittance, reçu), – par l'intermédiaire d'un 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) doit assimiler la terminologie et les concepts afin de répondre de manière

	<p>organisme financier, – les espèces de crédit (crédits à la consommation, crédits aux entreprises).</p>	<p>exacte aux questions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre les mesures conservatoires par rapport au patrimoine commercial 	<ul style="list-style-type: none"> • Les assurances : notions générales. • Le contrat de bail : principes du droit civil applicables à l'exercice d'une activité commerciale. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) est capable de répondre aux questions et d'apporter des éléments de réflexion.

3 Gestion

3.1 Objectifs

Le module « Gestion » permet à l'apprenant(e) :

- D'utiliser les techniques commerciales permettant de développer son affaire et de rester compétitif.
- De réaliser les tâches très diversifiées qui doivent être accomplies par le chef d'entreprise.
- De dialoguer avec les partenaires de l'entreprise.

3.2 Compétences

Au terme de la formation, l'apprenant(e) doit être capable de gérer correctement une entreprise commerciale.

Plus spécifiquement, les compétences suivantes doivent être rencontrées :

- Connaître son marché et proposer des biens et services répondant aux aspirations des consommateurs.
- Constituer des stocks de marchandises et éviter une rupture de stock.
- Appliquer les réglementations en matière sociale.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indication de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> Se positionner dans le circuit commercial. 	<ul style="list-style-type: none"> Les intermédiaires commerciaux Les circuits de distribution (directe et indirecte). 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable de répondre aux questions et d'apporter des éléments de réflexion.
<ul style="list-style-type: none"> Constituer des stocks de marchandises et éviter une rupture de stock. 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des stocks: <ul style="list-style-type: none"> – principes généraux, – types de stocks, – frais de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable de répondre aux questions et d'apporter des éléments de réflexion.
<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les réglementations en matière sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Administration du personnel: le contrat de travail obligations de l'employeur (affiliations, documents sociaux, organes sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant(e) est capable d'énumérer et d'expliquer les obligations liées à l'occupation du personnel.

4 Comptabilité

4.1 Objectifs

Le module « Comptabilité » permet à l'apprenant(e) :

- De développer le raisonnement comptable en partant des principes et des conventions de comptabilité.
- De répondre aux objectifs légaux en matière d'enregistrement des opérations journalières et de l'établissement des états financiers (comptes de résultats, et de bilan).
- D'utiliser la comptabilité en tant qu'outil de gestion (détermination des prix de revient et de vente).
- De dialoguer avec les experts (juristes, comptables, contrôleurs fiscaux,...).

Il est la traduction comptable des éléments étudiés dans le cadre des modules « Droit et commerce » et « Gestion », permet ainsi de fournir une vision synthétique des différentes notions étudiées.

4.2 Compétences

Au terme de la formation, l'apprenant(e) doit avoir assimilé les concepts de base de la comptabilité.

Plus spécifiquement, les compétences suivantes doivent être rencontrées :

- Comprendre les notions de comptabilité.

- Appliquer les techniques d'écritures comptables.
- Respecter la réglementation fiscale.

Contenus opérationnels savoir-faire	Contenus associés savoirs	Indicateurs de maîtrise de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les notions de comptabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction : principes de base, dispositions légales, livres et documents comptables,... • Bilans et comptes de résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) est capable d'énumérer les obligations en matière comptable et d'explicitier les principes qui régissent la tenue d'une comptabilité.
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'écritures comptables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage progressif des écritures pour les matières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Achat / vente, – Stock, – Mouvements financiers, – Valorisation des actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit être capable de réaliser des exercices.
<ul style="list-style-type: none"> • Calculer le prix de revient en vue de pouvoir faire une offre de prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des différents composants (coûts fixes et coûts variables) intervenant dans la coût d'une prestation • Détermination d'une marge bénéficiaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit être capable de citer les éléments à prendre en compte dans l'établissement d'un prix.
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la réglementation fiscale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de fiscalité : • Déclarations et versements en cours d'année. • Estimation de l'impôt en fin d'exercice comptable. • TVA • Principes et obligations. • rédaction de la déclaration. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) est capable de répondre de manière exemplative aux questions.

EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

1 Scénario illustratif

L'agence publicitaire qui vous emploie a reçu la commande d'un client en vue de promouvoir un produit alimentaire. Le client demande en finalité un visuel mettant en valeur ce produit de manière esthétique, avec un message de type publicitaire visant un public spécifique sur un support donné.

Le visuel sera agrémenté de textes, de logos, de créations graphiques personnelles, l'emploi de couleurs en adéquation avec le public cible.

La prise de vue du produit alimentaire se fera au cours de studio (toutes les exigences relatives à la prise de vues seront déterminées par les professeurs de studio et de CGAO en amont).

Le travail fera l'objet d'une première de couverture.

Paramètres

- Mise en page en fonction du support et du format.
- Choix des typographies, des couleurs, des formes.
- Compositions des éléments constitutifs du visuel.
- Création d'un message de communication visuel adéquat.
- Insertion de créations graphiques personnelles.
- Préparation du document pour sa finalité.

Production(s) et/ou prestation(s) attendue(s)

Le travail final sera un fichier A4 de type Indesign (ou autre en fonction des logiciels mis à disposition) et la création d'un PDF.

Le travail comprendra la préparation de l'avant-projet, un dossier contenant toutes les recherches effectuées, les références consultées ainsi que le dossier informatique contenant le visuel au format A4 ainsi que tous les liens relatifs au document (le fichier de la prise de vue au format adéquat, l'ensemble des fichiers des polices utilisées dans le document, les fichiers de créations graphiques, les textes importés...). Chaque élève présentera un travail.

Conditions matérielles

Les professeurs prévoient

- Le local de cgao.
- Ordinateurs, les logiciels adéquats.
- Accessoires (palette graphique, scanner, imprimante...).

- Documents de référence.
- Cahier des charges.

L'élève se munit :

- De son fichier numérique de la prise de vue du produit.
- De documents de référence, de documents personnels.
- De sa clé USB.
- De ses prises de notes.
- De son cahier des charges.

Consignes à destination de l'apprenant(e)

Présenter un avant-projet trois semaines avant la date de remise du document final comprenant:

- Des images de référence pour stimuler l'inspiration soit au niveau de la mise en page, des couleurs, des typographies, du style....
- Un crayonné ou un fichier numérique présentant la photographie et des variantes de la mise en page, de la composition, du choix des couleurs, des formes....(des essais).
- Une explication et une motivation des choix, celles-ci seront écrites ou orales.
- Le travail est réalisé seul.
- 9 périodes de cours sont prévues pour réaliser la mise en page.

Critères et indicateurs

<p>Conformité à la demande du client</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) respecte la mise en page qu'il (elle) a développée dans son avant-projet (style, choix des couleurs, des typographies...) et accepte une remise en question de ce dernier en vue d'une amélioration possible, • L'apprenant(e) respecte le cahier des charges
<p>Respect des consignes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) respecte les délais impartis. • L'apprenant(e) travaille seul sur le projet mais peut toujours faire appel à ses condisciples afin d'enrichir les échanges de savoirs.
<p>Mise en évidence des qualités techniques</p>	<p>A. La mise en page</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) respecte l'équilibre chromatique qu'il (elle) a déterminé lors de sa préparation, • L'apprenant(e) organise son espace de travail, la relation entre les vides et les pleins, l'équilibre des masses..., • L'apprenant(e) utilise des typographies adéquates en respectant son avant-projet et en tenant compte du client, • L'apprenant(e) utilise les logiciels de manière efficace, • L'apprenant(e) maîtrise les outils des différents logiciels, • L'apprenant(e) est assidu et recherche en permanence à améliorer son travail, • L'apprenant(e) adopte un regard critique sur ses choix et n'hésite pas à les remettre en question lors de l'élaboration de son avant-projet. Dans l'éventualité où, une fois le travail sur ordinateur terminé, ce dernier requiert une amélioration, l'apprenant(e) en tiendra compte. <p>B. Finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) prépare son fichier correctement, il (elle) règle tous les paramètres relatifs à la finalité souhaitée, • L'apprenant(e) fournit le type de fichier demandé.

Qualités esthétiques	<p>A. Aspect visuel</p> <ul style="list-style-type: none">• Les choix judicieux des éléments constitutifs du visuel par rapport au produit alimentaire,• L'apprenant(e) respecte les règles relatives à la composition, à la mise en page, à la typographie, aux couleurs...,• L'apprenant(e) fait preuve de créativité en accord avec les courants artistiques,• La mise en valeur du produit grâce à sa mise page,• L'apprenant(e) crée une ambiance grâce à l'éclairage. <p>B. Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) respecte les règles de soin tout au long du travail,• L'apprenant(e) est méticuleux dans la présentation du visuel,• Le fichier rendu par l'apprenant(e) respecte les exigences transmises.
-----------------------------	---

2 Scénario illustratif

Un groupe de musiciens demande la réalisation d'un clip pour une de leurs chansons.

Le client demande une adaptation originale de leur œuvre musicale en images fixes ou animées.

Une introduction sonore peut être envisagée avant le début du morceau.

Le travail fera l'objet d'une diffusion télévisée.

Paramètres :

- Concept du projet.
- Pertinence entre l'image et la musique.
- Esthétique développée (ambiance, couleur, composition).
- Cadrages.
- Rythme dans le montage.
- Réalisation d'un générique de début et de fin.

Production(s) et/ou prestation(s) attendue(s)

L'épreuve finale sera un fichier vidéo QuickTime paramétré en qualité élevée.

Le travail sera accompagné de la préparation de la prise de vues, du synopsis et du scénario.

Conditions matérielles

Les professeurs prévoient :

- La caméra vidéo légère.
- Un ordinateur, les logiciels adéquats.

L'élève se munit:

- De la B.O. de la chanson au bon format.
- D'un appareil photo.
- D'accessoires ou modèles nécessaires à la prise de vues.
- De sa clé USB, de la cassette mini DV.

Consignes à destination de l'apprenant(e)

Vous devez présenter une préparation une semaine avant la séance de prise de vues comprenant:

- Un clip déjà existant de référence.
- Une sélection de trois chansons avec des propositions de mise en images.
- D'un synopsis et un scénario.
- Des images d'un repérage des lieux qui seront investis pour le tournage.
- Un générique de début et fin sera demandé.
- Le projet se fera en groupe.
- Vous avez 10 cours pour réaliser l'ensemble du projet.
- Le travail sera coté à chaque phase du projet (Synopsis, scénario, prise de vues, sélection, montage, enregistrement).

Critères et indicateurs

Conformité à la demande du client	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) dégage une idée pertinente correspondant à la musique choisie, • L'apprenant écrit un synopsis et un scénario pour communiquer son idée de façon claire et efficace.
Respect des consignes	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) respecte les délais impartis, • L'apprenant(e) travaille en groupe, • L'apprenant(e) planifie ses étapes de travail.
Mise en évidence des qualités techniques/esthétiques	<p>A. La prise de vue</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) réalise des prises de vues photo et vidéo en ayant pris en compte les critères de départ, • L'apprenant(e) développe une esthétique cohérente , une unité dans le travail (composition, ambiance), • L'apprenant(e) réalise des cadrages originaux, • Le plan de mise au point est correct et vérifié, • La profondeur de champ est maîtrisée, • L'exposition est maitrisée. <p>B. La préparation des visuels pour le montage</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) importe ses données dans l'ordinateur dans le format adéquat, • L'apprenant(e) sélectionne, classe, enregistre son projet, • L'apprenant(e) retouche ses visuels afin de les exploiter lors du montage.

	<p>C. Le montage</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) se réfère au scénario préalablement écrit pour réaliser son montage,• L'apprenant(e) réalise un montage créatif image/son,• L'apprenant(e) choisit les transitions correctes entre les plans,• L'apprenant(e) réalise un générique,• L'apprenant(e) fournit le type de fichier demandé.
--	--

3 Scénario illustratif

Lors d'une rencontre avec l'agence publicitaire, vous recevez la commande d'un client en vue de promouvoir un plat froid cuisiné.

Le client demande en finalité un visuel mettant en valeur ce produit.

Le produit sera mis en scène avec des accessoires, un fond et une ambiance lumineuse appropriés.

Le travail s'intégrera dans une campagne publicitaire.

Invariants et paramètres

Invariants

- La prise de vues en studio.
- La construction de l'éclairage et du décor,
- L'utilisation d'un appareil professionnel de prise de vue (argentique ou numérique).

Paramètres :

- Le sujet et le contexte événementiel.
- L'éclairage en studio.
- La composition et la mise en scène.
- Le cadrage et le point de vue.
- L'exposition.
- L'équilibre chromatique.
- La profondeur de champ.

Production(s) et/ou prestation(s) attendue(s)

La réalisation se déroulera en trois phases :

1. L'apprenant(e) présente une semaine avant la séance de prise de vues un dossier de préparation comprenant :

- des images de références,
- un schéma d'implantation d'éclairage,
- une image test,
- une argumentation des choix.

2. L'apprenant(e) réalise la prise de vues en studio, selon les consignes suivantes :
- la composition,
 - La netteté,
 - L'éclairage,
 - L'exposition en fonction de la préparation.
3. L'apprenant(e) traite et optimise son travail en fonction de la finalité demandée.

Conditions matérielles

Les professeurs prévoient :

- le studio,
- l'appareil photographique numérique ou argentique,
- les flashes + accessoires-sources,
- un ordinateur, les logiciels adéquats, (*un scanner si en argentique*),
- la fiche technique.

L'élève se munit:

- du plat froid cuisiné,
- d'accessoires qui agrémenteront le produit,
- du fond,
- d'un support informatique.

Si en argentique :

- *d'un châssis pour plan film + un film inversible couleur 4x5 inches pour la chambre technique,*
- *d'un film inversible 120 pour le moyen format*

Consignes à destination de l'apprenant(e)

- La prise de vues s'effectuera individuellement de manière autonome.
- La prise de vues sera en adéquation avec la préparation.

- L'apprenant(e) dispose de 5 périodes de cours pour réaliser la prise de vues.
- L'apprenant(e) dispose de 5 périodes de cours pour le travail en post-production.
- L'épreuve finale sera un fichier-image au format A4, en Tiff, à 300 dpi avec une insertion, dans l'image, du nom ou du logo du produit.
- La fiche technique de prise de vues est dûment remplie en fin de séance.

Critères et indicateurs

Respect des consignes	<ul style="list-style-type: none"> • La prise de vues s'effectue individuellement de manière autonome . • L'apprenant(e) dispose de 5 périodes de cours réaliser la prise de vues. • L'épreuve finale sera un fichier-image au format A4, en Tiff, à 300 dpi avec une insertion, dans l'image, du nom ou du logo du produit. • La fiche technique de prise de vues est dûment remplie en fin de séance.
Qualités du dossier préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier comprend : des images de référence, un schéma d'éclairage et une image test. • L'argumentation est cohérente.
Qualités techniques	<p>Eclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) choisit et exploite les façonneurs de lumière en fonction du plat froid cuisiné. • L'apprenant(e) positionne correctement ses sources par rapport à son sujet pour construire son éclairage. • L'apprenant(e) respecte l'équilibre chromatique. • L'apprenant(e) garde des détails dans les hautes et basses lumières. <p>Exposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de lumière et l'exposition sont correctes. <p>Netteté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de mise au point est placé judicieusement. • La profondeur de champ est choisie et maîtrisée. <p>Post-production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'image a fait l'objet d'éventuelles retouches. • L'apprenant(e) fournit le type de fichier demandé (300dpi, A4, Tiff...)
Qualités esthétiques	<p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les choix du produit et des accessoires est judicieux. • L'apprenant(e) respecte la composition élaborée lors de la préparation. • L'apprenant(e) a placé le logo ou nom du produit de manière judicieuse et esthétique.

	<p>Éclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) crée(e) une ambiance harmonieuse en rapport avec le produit.
<p>Respect des consignes et conformité à la demande du client</p>	<p><u>Lors de la préparation de la prise de vue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit fournir : des images de références (ambiance lumineuse, composition, cadrage, choix sujet..). • L'apprenant(e) doit réaliser un schéma d'éclairage. • L'apprenant(e) doit réaliser une image test pour montrer son sujet, son fond, ses accessoires, son cadrage, point de vue... <p><u>Lors de la prise de vue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) travaille seul. • Le nom ou le logo apparaît clairement et judicieusement. • L'apprenant(e) respecte les délais impartis. • L'apprenant(e) respecte la mise en scène qu'il a développé dans sa préparation (ambiance lumineuse, choix du produit et des accessoires..). • L'apprenant(e) respecte les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

4 Scénario illustratif

Un jeune photographe se présente, avec un travail photographique personnel, auprès d'un futur employeur en vue d'un stage ou d'un emploi.

Comme tout patron, le chef d'entreprise désire avoir une première vision sur la maîtrise technique et sur la personnalité photographique de son futur employé. En effet, à l'heure actuelle le marché ne cherche plus uniquement de bons techniciens mais des futurs photographes avec aussi une sensibilité et une personnalité photographique.

Invariants et paramètres

Invariants

- Le choix d'un thème photographique personnel.
- L'évolution et l'investissement dans ce travail photographique pendant la durée d'une année scolaire.
- L'autonomie de la réalisation de ce projet en dehors des cours.

Paramètres :

- Le choix d'un domaine photographique et d'un thème très personnel.
- La réflexion et la préparation de celui-ci avec :
 - Références photographiques et artistiques.
 - Recherches de documentation sur les techniques abordées.
 - Approche et maîtrise du sujet abordé.
- La qualité du visuel tant au niveau de la maîtrise technique que du souci esthétique
- L'investissement au sein du travail.
- La préparation des photographies.
- La défense orale du projet.
- La cohérence entre les propos du photographe et le résultat final.

Production(s) et/ou prestation(s) attendue(s)

L'épreuve finale sera une série d'images cohérentes entre elles et imprimées dans un format choisi en fonction du thème réalisé.

Conditions matérielles

Les professeurs prévoient :

- Un ordinateur et les logiciels adéquats pour la post-production qui se fait pendant les cours.

L'élève se munit:

- De tout ce qui lui est nécessaire puisqu'il réalise son travail en dehors des cours et de manière complètement autonome.

Consignes à destination de l'apprenant(e)

L'apprenant(e) doit présenter régulièrement :

- Des images de références photographiques afin que le professeur puisse mieux cerner dès le départ la personnalité photographique de l'étudiant(e) et ainsi mieux le (la) guider dans l'évolution du travail,
- L'étudiant(e) présente ses motivations, ses intentions et son point de vue photographique sous forme d'écrit,
- Une documentation conséquente sur les diverses techniques abordées dans le projet,
- Des images sous forme de fichiers numériques (ou planches contacts si en argentique).

Les prises de vues s'effectueront individuellement, de manière autonome et en dehors des cours.

L'évolution du travail est encadrée par un professeur « coach ».

La post-production sera suivie à l'école et en labo numérique.

Le travail est effectué sur la totalité de l'année scolaire.

Critères et indicateurs

Préparation du projet	<ul style="list-style-type: none">• L'apprenant(e) doit choisir un matériel et un mode opératoire adapté au projet.• L'apprenant(e) doit fournir : des images de références de photographes qui ont abordé le même thème et/ou de photographes qui se rapprochent de son univers photographique afin d'ouvrir son champ de vision, de l'informer des différentes tendances esthétiques et de lui donner de l'inspiration.• L'apprenant(e) doit faire les démarches nécessaires pour se documenter sur les diverses techniques qui seront abordées
------------------------------	---

	<p>dans ce projet. Cela afin d'acquérir et de maîtriser ces armes techniques indispensables et spécifiques au sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit mettre par écrit sa motivation, ses intentions, ses objectifs afin d'assurer une réflexion personnelle approfondie sur son point de vue photographique.
Qualités techniques de la série d'images	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit maîtriser son matériel ainsi que les différentes techniques spécifiques au sujet choisi.
Qualités esthétiques de la série d'images	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) offre un regard personnel et un style esthétique. • L'apprenant(e) doit faire en sorte que le spectateur comprenne immédiatement ce qu'il a voulu exprimer. Qu'il y ait donc une cohérence entre son point de vue photographique et le visuel obtenu.
Investissement au sein du projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) est généreux(se) dans sa production d'images et y consacre du temps. Il(elle) se remet en question, assimile les conseils transmis et améliore son travail.
Post-production	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) a travaillé ses fichiers en post-production : il(elle) a fait les retouches et réglages nécessaires et a préparé ses fichiers en fonction de leur impression finale.
Présentation du visuel final	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenant(e) doit mettre en valeur ses images et donc choisir : <ul style="list-style-type: none"> – un format adapté à son sujet et à ses intentions, – une qualité de papier pour l'impression, – une présentation personnelle et soignée (photographie collées, mises sous cadre, dans un book..) • L'apprenant(e) doit défendre oralement son travail.